

Association Swissdec
Rapport annuel
2025



Organisation	3
Comité	3
Centre opérationnel	7
Standardisation	9
Organigramme	10
Protection des données	11
Communication	12
Présentation des comptes	13
Rapport de présentation des comptes	14
Compte de résultats – Produits	16
Compte de résultats – Charges	17
Bilan au 31.12	18
Produits liés à l'exploitation et aux projets	20
Charges liées à l'exploitation et aux projets	21
Révision selon la Norme d'audit 910	22
Standardisation	23
Organes	23
Feuille de route des normes Swissdec	24
Norme suisse en matière de salaire (ELM)	25
Norme suisse en matière de prestations (KLE)	26
Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)	27
Rapports des sections	28
Groupe d'intérêt Concepteurs ERP	32
Groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires	33
Certification et conseil	34
Transmission	36
Projets	37
Portefeuille de projets du centre opérationnel	37
Mise en œuvre de la stratégie	38
Projet stratégique 1: sourçage de la gouvernance	39
Projet stratégique 2: opérationnalisation	40
Projet stratégique 3: services de base	41
Autres projets du centre opérationnel	42
Portefeuille de projets de standardisation	43
Services de base	44
Espaces de données Salaires	46
Espaces de données Prestations	48
Espaces de données Finances	49
Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)	50

Avant-propos



Simple. Digital. Sécurisé. Connecté. **La mise en œuvre de la stratégie Swissdec**

Pour Swissdec, 2025 a été l'année de la mise en œuvre: à la suite de la révision stratégique menée l'année précédente, nous nous sommes résolument emparés des axes définis pour les transposer progressivement dans la pratique. Nous avons accordé une importance particulière au nouveau concept en mettant en place la version majeure. Au cours de cet exercice intense, nous ne nous sommes pas contentés d'ajuster le tir: nous avons également réorganisé nos structures en profondeur.

La refonte de nos normes a été au cœur de nos efforts sur les plans spécialisé, technique et au niveau des processus. La modularisation, fondée sur des services de base et des espaces de données, pose les jalons afin de développer et de déployer à l'avenir plus rapidement les normes Swissdec, d'améliorer leur évolution et de les lancer de manière plus ciblée sur le marché. Parallèlement, les structures des organes ont été développées, les contrats adaptés et les conditions organisationnelles établies pour soutenir durablement cette nouvelle orientation.

La collaboration au sein de l'écosystème a fait l'objet d'une attention singulière avec le renforcement des partenariats, l'instauration de nouvelles formes d'échange et la consolidation de la valeur ajoutée de Swissdec pour toutes les parties prenantes. Car la véritable numérisation n'est pas le fruit d'une initiative isolée, mais résulte de l'interaction entre les entreprises, les éditeurs de logiciels, les autorités et les assurances.

En parallèle, l'ancrage réglementaire des processus numériques se renforce davantage. À ce titre, Swissdec constitue non seulement un organisme de normalisation, mais aussi un point de repère: nous appliquons les exigences légales dans des processus numériques de bout en bout, automatisés et sans discontinuité entre les supports – un environnement où les machines communiquent entre elles et où les entreprises voient leur charge de travail sensiblement allégée.

Dans notre dernier rapport annuel, nous avons évoqué les progrès accomplis par Swissdec. 2025 a été l'année au cours de laquelle nous avons encore gagné en maturité. Le team principal est solide, les processus bien rodés et nous pouvons compter sur un réseau de collaborateurs et collaboratrices de longue date, engagés et hautement compétents, qui partagent et développent la vision de Swissdec.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'engagent jour après jour pour alléger considérablement la charge de travail dans la Suisse numérique et qui œuvrent avec nous à la mise en place d'un environnement digital, sécurisé, connecté, efficace et viable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Felix Weber', written in a cursive style.

Felix Weber
Président de l'Association Swissdec

Organisation

Comité

Chacun des cinq membres et organismes responsables de l'Association, à savoir la Confédération (représentée par l'Office fédéral de la statistique OFS), la Conférence suisse des impôts CSI, l'association eAVS/AI, l'Association Suisse d'Assurances ASA et la Suva, nomme un représentant au comité.

La composition du comité n'a pas changé depuis l'assemblée 2018 de l'Association. Les élections de renouvellement auront lieu lors de l'assemblée en avril 2026. À cette occasion, un changement est prévu au sein des délégations de l'eAVS/AI et de l'ASA. La composition actuelle du comité figure dans le registre des membres sur notre [site Internet](#).

Composition du comité

- Felix Weber, président de l'Association Swissdec (Suva)
- Claudio Fischer, vice-président, Conférence suisse des impôts CSI
- Patrick Barblan, trésorier, Association Suisse d'Assurances ASA (jusqu'au 31.12.2025)
- Christian Zeuggin, association eAVS/AI, questions spécifiques
- Livio Lugano, Confédération (représentée par l'OFS), questions spécifiques

Séances ordinaires du comité

Le comité s'est réuni lors de quatre séances ordinaires: les 1^{er} juillet 2025, 23 septembre 2025, 10 décembre 2025 et 19 mars 2026. Les sujets suivants ont été traités lors des séances ordinaires:

Projets et développement Swissdec

- Examen des portefeuilles de projets du team Standardisation et du centre opérationnel (y compris des budgets correspondants)
- Comité de pilotage des projets stratégiques «PS1: Sourçage de la gouvernance», «PS2: Opérationnalisation» et «PS3: Services de base»; état des projets, décisions, directives du comité et réception d'objets à livrer
- Comité de pilotage des projets opérationnels «Développement DevOps», «eBilan», «Optimisation des prestations informatiques (BCM)», «Optimisation de la comptabilité», «Revue stratégique» et «Remplacement du pare-feu de couche 7»; état des projets, décisions, directives du comité

- Réception des contrats de prestations pour les projets et itServe ainsi que réception des nouveaux contrats pour les concepteurs ERP
- Discussion et validation de la demande de projet «Mise à jour SUA»
- Discussion et validation de la demande de projet «Mise à jour Odo»
- Échange avec Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse
- Accueil d'Yves d'Hooghe, désigné pour succéder à Patrick Barblan (ASA) au sein du comité
- Accueil de Vera Kubitz, désignée pour succéder à Patrick Barblan (ASA) au sein du comité
- Participation de la directrice d'itServe à la séance du comité afin de faire le point sur le partenariat avec itServe
- Élections au comité de patronage et au comité consultatif
- Communication: bilan du Forum Swissdec 2025 et perspectives concernant le Forum 2026 à Berne; visite du salon PPS à Berne et autres activités de communication

Standardisation

- Informations de la Commission de standardisation, de la Commission consultative de standardisation et des sections, du groupe d'intérêt Concepteurs ERP et des groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires
- État et évolution du nouveau processus de modification pour les normes visant à accélérer la mise à disposition des modifications de la norme nécessaires sur le plan légal; présentation des versions mineures
- État et évolution de la version 5.0 d'ELM, y compris le concept de modification et le développement d'ELM 6.0, qui est publiée comme version majeure en 2026
- État et évolution de la version 1.0 de KLE, y compris la version 1.0 de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) et le développement de KLE 2.0
- État et évolution de l'infrastructure de base de Swissdec. La mise en place de cette dernière constitue une étape stratégique visant à harmoniser toutes les normes spécialisées sur une base commune
- État et évolution des nouvelles normes telles que Swissdec APG et eBilan

Finances

- Évolution financière de l'Association Swissdec, contrôle de gestion sur la base des rapports trimestriels et conseil relatif aux prévisions 2026 ainsi qu'au budget 2027
- Décision par voie de circulaire concernant la dissolution des réserves et l'adoption des règles relatives aux comptes annuels 2025
- Discussion et mesures concernant le taux de couverture des coûts dans le champ d'activité «Certification»

Protection des données, risques et sécurité

- Protection des données: état des objectifs 2025, nouveaux objectifs pour 2026, mesures et incidents, audits internes, audit de maintien par la SQS et adoption du rapport sur la protection des données
- Discussion et adoption des résultats de l'audit externe par la SQS
- Les risques pour l'Association sont examinés à chaque séance et font l'objet d'une vaste révision en vue de la séance de décembre, lors de laquelle le comité évalue les risques.
- Transmission: exploitation du répartiteur (Swisscom) ainsi que sécurité et disponibilité du répartiteur (y c. les mises à jour prévues)
- Réception «Sécurité de l'information dans le cadre de l'utilisation des services cloud»

Comité de patronage

La présidence du comité de patronage a été confiée en octobre 2024 à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. Les statuts de l'Association n'attribuent aucun droit ni aucune obligation aux membres du comité de patronage, qui soutiennent gracieusement l'Association via leur nom et leurs messages personnels. Le comité de patronage compte les membres suivants:

Présidente

- Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale

Membres

- Carole Rentsch, responsable Personnel et membre de la Direction du groupe de La Poste Suisse SA
- Valérie Schelker, responsable du département GRH et membre de la direction générale de Migros
- Markus Jordi, responsable RH et membre de la direction du groupe CFF
- Severin Moser, président de l'Union patronale suisse
- Ruedi Noser, ancien conseiller aux États (PLR)
- Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers (usam)
- Klementina Pejic, CPO de Swisscom

Départs

- Aucun départ pendant la période sous revue

Entrée en fonction

- Carole Rentsch, La Poste Suisse. Valérie Schelker, qui la précédait à ce poste, reste au sein du comité de patronage à la suite de son arrivée à Migros.

La composition actuelle du comité de patronage et du comité consultatif peut être consultée dans le [registre des membres](#)¹ publié sur notre site Internet www.swissdec.ch.

¹ www.swissdec.ch/fr/register-of-persons

Stratégie Swissdec 2025 – 2028

Stratégie Swissdec 2025 – 2028

Nous avons réexaminé et actualisé notre stratégie en 2024. La nouvelle stratégie s’applique jusqu’à fin 2028, elle est actuellement mise en œuvre dans le cadre de divers projets stratégiques et opérationnels. Vous en trouverez ci-dessous les principaux axes.

De plus amples informations figurent sur notre site Internet, à l’adresse www.swissdec.ch/fr/strategie.

Vision, mission et ambitions

Simple. Digital. Sécurisé. Connecté. Tel est Swissdec!

Conjointement avec des concepteurs de logiciels, la sphère économique suisse et des organisations publiques, nous développons et exploitons des processus numériques standardisés et garantissons un échange de données sûr et sans discontinuité de supports.

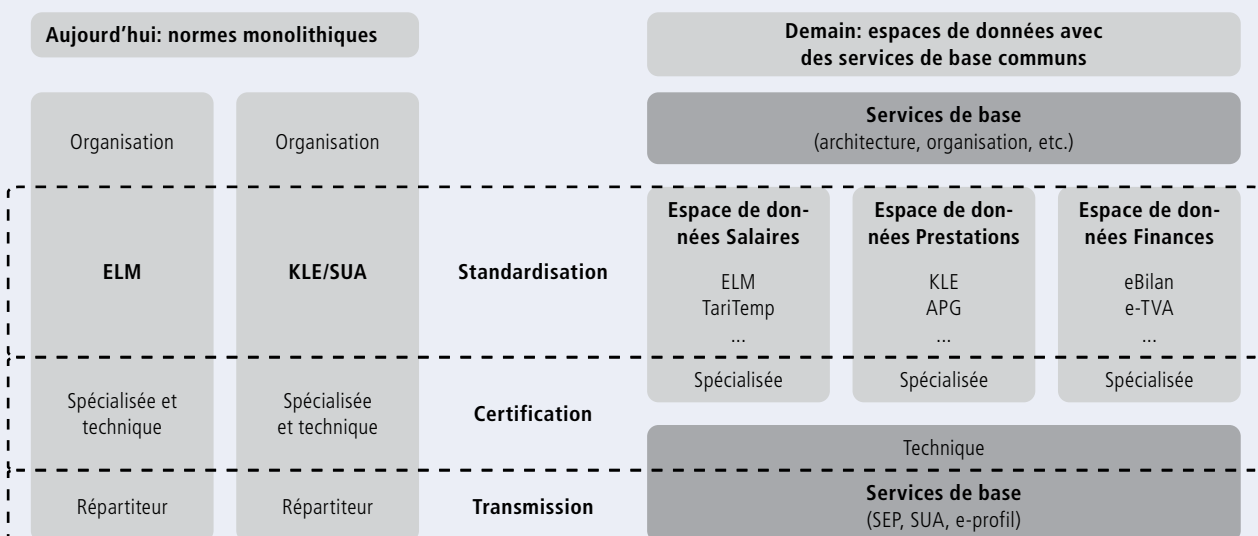
Aux yeux de ses membres, l’Association Swissdec est le principal prestataire en matière d’échange électronique transorganisationnel de données salariales, financières et relatives aux prestations via une communication de machine à machine (M2M). L’Association Swissdec optimise le bénéfice pour l’ensemble de l’écosystème en répondant aux objectifs suivants:

1. Continuer à alléger la charge administrative des entreprises, désormais en matière de données financières également.
2. Faire profiter l’écosystème d’une qualité élevée des données transmises dans le cadre des obligations légales de communiquer des données salariales, financières et relatives aux prestations
3. Garantir aux destinataires de données et aux concepteurs ERP un rapport coût-bénéfice équilibré
4. Exploiter l’infrastructure existante également pour l’échange de données entre les domaines
5. Développer les normes sur les plans spécialisé et technique en cas d’adaptations de la loi et d’extensions
6. Assumer, dans ce but, un rôle de chef d’orchestre et d’intermédiaire entre les différents acteurs de cet écosystème

Un élément clé de la nouvelle stratégie concerne le passage à des services de base et à des espaces de données.

Services de base et espaces de données

Swissdec crée un cadre commun pour garantir le passage d’une structure monolithique à des espaces de données modulaires avec les mêmes services de base. Nous garantissons ainsi un fondement moderne et flexible pour les futurs travaux de standardisation et de certification.



À l'heure actuelle, les normes ELM et KLE/SUA reposent sur des bases techniques, spécialisées et organisationnelles monolithiques. À l'avenir, Swissdec regroupera ses normes en trois espaces de données (Salaires, Prestations et Finances) clairement délimités et se fondant sur une même plateforme technique: les services de base. Cela inclut notamment le répartiteur, l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA), l'e-profil, l'outil de gestion de la qualité ainsi que d'autres fonctions essentielles.

Cette structure modulaire permettra d'introduire plus rapidement de nouvelles normes, de simplifier le développement des normes actuelles et d'exploiter une même base technique pour différents cas d'application. À l'avenir, une seule certification technique sera nécessaire, ce qui nous permettra d'être plus efficaces et de réduire les coûts.

Ces évolutions visent à poser les bases d'une plateforme Swissdec moderne et évolutive profitant à tous les acteurs de l'écosystème.

«La nouvelle stratégie ne renforce pas seulement Swissdec – elle renforce l'ensemble de l'écosystème. Car elle agit là où la simplification numérique devient tangible pour toutes les parties prenantes.»

Claudio Fischer, administrateur fiscal, Intendance des impôts du canton de Berne, vice-président de Swissdec

Centre opérationnel

La Suva gère le centre opérationnel sur mandat de l'Association. Sur le plan organisationnel, les champs d'activité «Certification et conseil» et «Transmission» relèvent de la compétence du centre opérationnel, qui soutient en outre activement le comité et l'unité organisationnelle Standardisation et fournit des prestations d'ordre administratif. L'organigramme en page 10 et le registre des membres¹ détaillé, publié sur notre [site Internet](#), fournissent de plus amples informations.

La **Suva** met par ailleurs à la disposition du service spécialisé Certification et conseil quatorze réviseurs et réviseuses chevronnés qui, en tant qu'experts Swissdec, ont pour objectif de conseiller les entreprises, de fournir une assistance et de réaliser des certifications auprès de concepteurs ERP. **itServe AG** assume les tâches informatiques liées aux activités de certification et d'assistance ainsi que celles liées à la maintenance et au développement du distributeur.

En 2025, Swissdec a collaboré étroitement avec les entreprises et organisations ci-dessous en vue de la réalisation de ses objectifs:

- Haute école spécialisée bernoise
- BoostPro GmbH
- Administration numérique suisse (ANS)
- IT & Law Consulting Sàrl
- Swisscom SA
- Université de Berne
- YourStrategy GmbH

Par ailleurs, les entreprises suivantes ont fourni des prestations pour et avec l'Association Swissdec: Arte Konferenzzentrum AG, BSC Young Boys AG, Camptocamp SA et INTERSERV SA.

Activités

Au cours de la période sous revue, le directeur et le centre opérationnel se sont penchés sur les thèmes indiqués à la colonne suivante.

Comité et assemblée de l'Association

- Organiser les séances du comité ainsi que du comité de pilotage des projets et exécuter les mandats du comité; convocations, présentations et procès-verbaux
- Organiser et tenir l'assemblée de l'Association du 30 avril 2025; préparer l'assemblée de l'Association du 28 avril 2026

Soutien du team Standardisation

- Organiser les séances de la Commission de standardisation, de la Commission consultative de standardisation, des groupes de consultation et du groupe d'intérêt Concepteurs ERP, et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci, notamment en rédigeant les procès-verbaux (au besoin)
- Soutenir (au besoin) la réalisation des réunions des groupes spécialisés, organiser des ateliers et fournir une assistance administrative dans le cadre de la publication de documents de standardisation sur le [site Internet](#)

Soutien du service spécialisé Certification et conseil

- Établir, prolonger, résilier et gérer les conventions avec les concepteurs ERP
- Participer aux réunions des coaches et leur fournir un soutien administratif (de même qu'aux experts)
- Établir les certificats spécialisés et techniques en cas de réussite d'une certification
- Trier les demandes d'assistance envoyées par e-mail à Swissdec

Protection des données et audits (internes)

- Préparer et soutenir la réalisation de l'audit interne, et atteindre les objectifs en matière de protection des données fixés par le comité, mettre en œuvre les mesures requises et appliquer les recommandations formulées lors de l'audit
- Réaliser l'audit de recertification SQS du 2 juillet 2025 en lien avec le label de qualité GoodPriv@cy® et avec l'OCPD
- Assurer la continuation du système de gestion de la protection des données (SGPD), gérer les documents importants pour les affaires et actualiser le manuel SGPD

¹ www.swissdec.ch/fr/register-of-persons

Collaboration à des projets

- Projet stratégique «PS2 – Opérationnalisation»: révision du modèle de coûts, sur la base de la nouvelle stratégie, révision des contrats de certification; développement de la structure des organes, examen de nouveaux partenariats ainsi que mesures visant à renforcer la pénétration du marché et à positionner de manière ciblée la valeur ajoutée de Swissdec au sein de l'écosystème (voir page 40)
- Projet «Optimisation de la comptabilité»: mise en œuvre opérationnelle et suivi des nouveaux processus de comptabilité et de contrôle de gestion; clôture du projet mi-2025 (voir page 42)
- Projet «DevOps»: mise en œuvre des mesures de modernisation de la technologie d'interface et migration aboutie du répartiteur Swissdec (voir page 45)

Représentation de Swissdec

- Personnel de Swissdec: participation à des manifestations et réalisation d'interventions, notamment au salon de la prévoyance professionnelle les 4 et 5 juin 2025 à Zurich
- Thomas Bächler: représenter Swissdec au sein du comité d'architecture de l'Administration numérique suisse, aux board meetings ainsi qu'à divers ateliers

Secteur comptabilité

- Tenue de la comptabilité: réaliser les contrôles de gestion trimestriels, établir les comptes annuels, exécuter le processus budgétaire, et soutenir l'organisme de certification KPMG
- Gérer les processus d'encaissement et de décaissement, notamment la facturation des cotisations des membres, des contributions aux prestations et des cotisations des concepteurs ERP
- Vérifier les factures des fournisseurs

Risques pour l'Association

- Réexaminer les risques pour l'Association et les soumettre à une vaste révision par la Commission consultative de standardisation
- Transmettre la liste des risques au comité en vue de son adoption par celui-ci

Communication

- Planifier, préparer et organiser le Forum Swissdec du 20 mai 2025 et planifier et organiser le Forum Swissdec du 19 mai 2026
- Soutenir et accompagner lors des séances d'information sur eBilan
- Entretenir et développer les canaux de communication (site Internet, newsletter, LinkedIn), remanier la structure du site Internet
- Mettre en place et déployer plusieurs pages de destination dans le cadre de campagnes de communication ciblées (eBilan, ELM LPP, stratégie, Forum Swissdec, désactivation d'ELM 4.0, nouveau système de contrats de certification)
- Article spécialisé dans la revue de SwissAccounting
- Coordonner la rédaction du présent rapport annuel (y compris la traduction et la publication, ainsi que les travaux préparatoires relatifs à la révision du rapport annuel)

Autres tâches administratives

- Organiser et mener des séances de concertation et de prise de décisions en interne
- Gérer les documents et publications tels que les statuts et le règlement d'organisation (y compris initier les traductions)
- Assurer la maintenance de l'outil d'enregistrement du temps de travail et effectuer les évaluations
- Garantir une gestion efficace des processus et harmoniser les interfaces
- Mettre à jour la liste des membres et celle des clients de l'Association
- Assurer l'interface au sein de l'écosystème de Swissdec

Les activités du service spécialisé Certification et conseil sont précisées au chapitre «Certification et conseil» à partir de la page 34, et celles de l'unité organisationnelle Transmission à la page 36.

Nous remercions l'ensemble des fonctionnaires ainsi que les contributeurs et contributrices de leur collaboration agréable et constructive.

Standardisation

Le champ d'activité «Standardisation» est chargé du développement du contenu, des aspects techniques et de la structure des normes Swissdec. Il se distingue ainsi des champs d'activité «Certification» et «Transmission», qui garantissent la mise en œuvre, le contrôle et l'exploitation opérationnelle des normes.

Rétrospective

Au cours de la période sous revue, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie Swissdec a été au cœur des efforts concernant la standardisation. Les normes existantes ont été progressivement transformées, passant de solutions monolithiques à une structure modulaire contenant des espaces de données, des services de base et des processus clairement définis. L'objectif de cette réorientation consistait à réduire la charge de travail pour les concepteurs ERP et à accélérer la mise en œuvre de nouvelles normes.

Parallèlement à la refonte des normes sur le plan du contenu et sur le plan technique, la structure des organes a également été réorganisée autour des espaces de données Salaires, Finances et Prestations. Cette orientation stratégique a ainsi été ancrée non seulement sur le plan technique et spécialisé, mais aussi sur le plan organisationnel.

Les services de base comme socle commun

L'accent a été mis en priorité sur l'introduction des services de base en tant que socle commun à toutes les normes Swissdec. Au cours de la période sous revue, ce concept a été mis en œuvre et validé pour la première fois par les concepteurs ERP et les partenaires informatiques dans le cadre des phases pilotes d'ELM 6.0 et eBilan. Les retours positifs issus de ces projets pilotes ont confirmé la voie choisie. Parallèlement, les fondements requis pour la certification des services de base ont été élaborés et les premières spécifications techniques ont été harmonisées avec les concepteurs ERP. Les outils utilisés chez Swissdec ont en outre été modernisés et uniformisés de manière ciblée afin de mieux soutenir le développement et la certification à l'avenir.

Normes et espaces de données

Les travaux sur les différents espaces de données se sont déroulés sur la base de la nouvelle structure:

- Salaires: préparation de la désactivation d'ELM 4.0 et finalisation d'ELM 6.0
- Prestations: élaboration et publication de KLE 2.0 ainsi que de la nouvelle norme APG (version 1.0)
- Finances: mise en place et publication d'eBilan 1.0 comme base pour la transmission électronique des comptes annuels

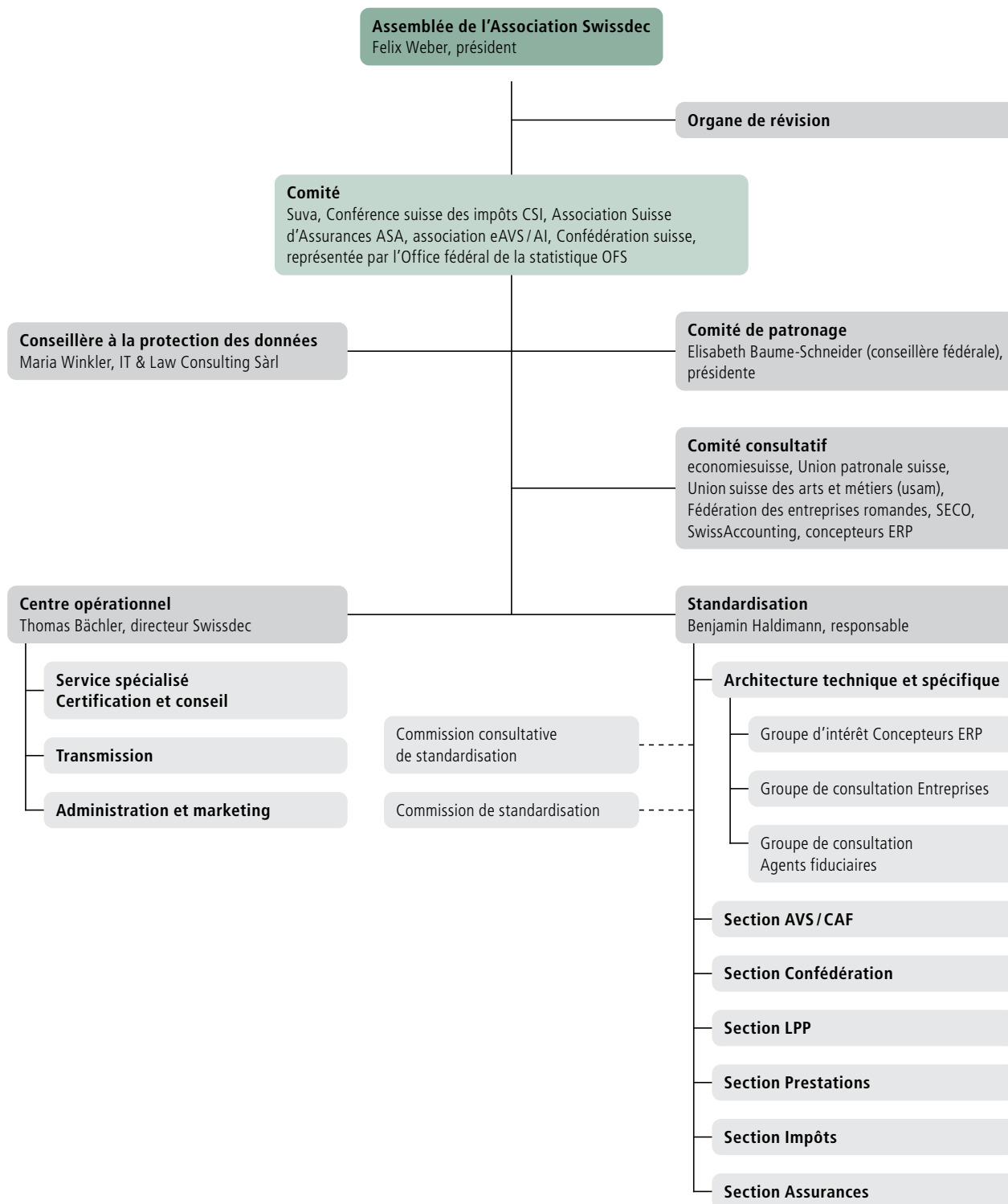
En mars 2026, les nouvelles versions majeures des normes ELM 6.0, KLE 2.0, APG 1.0 et eBilan 1.0 ont été publiées.

Perspectives

La désactivation d'ELM 4.0 restera un thème central en 2026. La transition a déjà été effectuée pour l'impôt à la source. Dans les autres domaines (notamment AVS/CAF, LAA, LAAC, IJM, statistiques), les transmissions via ELM 4.0 resteront possibles jusqu'au 30 juin 2026. Par conséquent, la désactivation – en particulier dans ces domaines – continuera de marquer les travaux de l'année en cours.

Parallèlement, Swissdec se tourne vers l'avenir: la nouvelle structure modulaire sera consolidée davantage; les normes existantes telles que ELM et KLE feront l'objet d'un développement ciblé, tandis que de nouvelles normes telles que APG et eBilan seront progressivement mises en service. L'architecture modulaire constitue ainsi la base d'une exploitation stable, d'adaptations plus efficaces et d'un développement durable de l'écosystème Swissdec.

Organigramme



Les versions actuelles de l'organigramme et du [registre des membres](#)¹ sont disponibles sur notre [site Internet](#).

¹ www.swissdec.ch/fr/register-of-persons

Protection des données

Au cours de l'année associative 2025, une étroite collaboration s'est de nouveau mise en place entre la conseillère à la protection des données et les personnes et organes compétents de l'Association Swissdec. En matière de protection et de sécurité des données, il ne s'est produit aucun incident à considérer comme une infraction à la loi sur la protection des données par l'Association Swissdec. Aucune demande de renseignements, d'effacement ou de rectification n'a été enregistrée pendant l'exercice sous revue. La conseillère à la protection des données a pu exercer ses fonctions en toute indépendance, conformément aux dispositions légales. Les ressources nécessaires ont été mises à sa disposition.

Rétrospective

Les objectifs en matière de protection des données pour l'année 2025 ont été intégralement atteints. Une analyse des écarts a été réalisée concernant les exigences induites par la révision de l'ordonnance sur les certifications en matière de protection des données (OCPD). Au vu des écarts constatés, une nouvelle directive relative à la sécurité de l'information en lien avec l'utilisation des services cloud a été élaborée au sein de l'Association Swissdec et approuvée par le comité. La formation sur la protection des données organisée par la commission de standardisation a permis de rafraîchir les connaissances existantes et d'aborder des thèmes d'actualité liés à la protection des données. En outre, une analyse d'impact relative à la protection des données a été réalisée pour le répartiteur.

Afin de garantir que les normes ainsi que la transmission des données par l'intermédiaire du répartiteur sont conformes à la législation, tant du point de vue des membres que des destinataires des données, les modifications apportées aux bases légales pertinentes et les publications importantes des différentes autorités de surveillance font l'objet d'un suivi et d'une analyse. En cas de besoin, des modifications sont apportées aux processus ou aux documents.

En 2025, plusieurs modifications ont été apportées à des lois pertinentes, et de nouvelles publications du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence ont vu le jour; leurs répercussions sur l'Association Swissdec ont fait l'objet d'une analyse. La mise en œuvre programmée des obligations en matière de journalisation introduites par la révision de l'ordonnance sur la protection des données (OPDo) doit être réexaminée sur la base des modifications que le Conseil fédéral a fait entrer en vigueur au 1^{er} décembre 2025.

Le 2 juillet 2025, l'audit de maintien SQS a eu lieu et n'a identifié aucun écart.

Perspectives

Les objectifs de protection des données suivants ont été définis pour 2026:

- Directive relative à la sécurité de l'information de l'Association Swissdec
- Évaluation et mise à jour, le cas échéant, de la politique de confidentialité
- Évaluation des nouveaux fournisseurs de services cloud pour les applications actuelles des centres opérationnels (site Internet, gestion des contacts, comptabilité financière, etc.)

Communication

La croissance et la complexité accrue de l'écosystème Swissdec ont également renforcé l'importance d'une communication claire, adaptée aux différents groupes cibles et proactive. La communication n'est pas une fin en soi, mais un outil essentiel pour donner des repères, réduire la complexité et décharger de manière ciblée les entreprises et leurs partenaires.

Au cours de la période sous revue, Swissdec a par conséquent mis en œuvre une communication plus cohérente et mieux structurée. Des mesures ont été mises en œuvre dans le cadre tant de projets que de l'exploitation opérationnelle. Les premiers effets de cette orientation ont été perceptibles dès 2025.

Rétrospective

Les canaux de communication existants ont été utilisés de manière plus régulière et plus proactive, et ont fait l'objet d'un développement ciblé. L'accent a été mis sur une présentation compréhensible des contenus, adaptée aux différents groupes cibles, ainsi que sur une hiérarchisation précise des messages clés.

Swissdec a également pu compter sur le soutien de partenaires solides concernant le travail d'information, notamment sur l'Administration numérique suisse (ANS) et sur SwissAccounting, ce qui lui a permis d'élargir sa portée et d'accroître son impact.

Axes sélectionnés

- **Forum Swissdec 2025:** le Forum Swissdec du 20 mai 2025 a constitué un temps fort essentiel de la période sous revue. Cet événement a notamment offert aux concepteurs ERP une plateforme clé pour échanger des informations techniques et dialoguer directement avec les instances compétentes. Le forum avait pour mot d'ordre «Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.», et a reçu des retours particulièrement positifs.
- **Séances d'information sur eBilan:** pour la première fois, des séances consacrées à la norme eBilan ont été organisées. Elles ont suscité un vif intérêt et attiré un vaste public. Ces manifestations ont confirmé le besoin d'informations claires et fournies en amont, ainsi que d'échanges directs entre les acteurs.
- **Campagnes d'information ciblées:** des pages de destination, des newsletters et des documents d'information ont été publiés sur une sélection de thèmes, notamment au sujet de la désactivation d'ELM 4.0, d'eBilan, d'ELM LAA et de la nouvelle stratégie. La démarche avait pour objectif de fournir aux groupes cibles concernés les informations pertinentes, adaptées à leurs besoins, et en temps utile.
- **Article spécialisé dans la revue de Swiss-Accounting:** Swissdec a publié un article spécialisé dans la revue «Standard». En collaboration avec Fundus Treuhand et Doris Köppel, présidente d'eBVG, nous avons pu partager des informations concrètes et toucher de nouveaux groupes cibles.
- **Participation au salon de la prévoyance professionnelle:** la participation au salon de la prévoyance professionnelle a permis de renforcer encore la visibilité de Swissdec dans ce domaine et de favoriser les échanges directs avec un public de spécialistes et des partenaires.

Perspectives

À l'avenir, les activités de communication s'orienteront encore davantage vers la stratégie Swissdec 2025-2028.

Axes prévus:

- Développement des activités de communication en fonction de la stratégie Swissdec 2025-2028: mise en œuvre du plan de communication révisé, avec accent sur la pénétration du marché par les normes
- Préparation et conception de l'année anniversaire 2027 (les 20 ans de Swissdec)
- Évaluation des possibilités d'optimisation supplémentaires du site Internet, notamment en vue d'améliorer sa convivialité et de renforcer son rôle de plateforme centrale pour les informations et les demandes
- Nouvelle structure et réduction de la longueur du rapport annuel afin d'en améliorer la lisibilité et d'en clarifier le contenu

Grâce à ces mesures, Swissdec renforce la visibilité et la clarté de ses prestations au sein de l'écosystème numérique suisse.

Présentation des comptes

En raison du remaniement de la stratégie de Swissdec, le modèle d'affectation des coûts a été adapté. L'introduction des services de base et des espaces de données a eu des répercussions sur la standardisation, la transmission et la certification et a été prise en compte en conséquence dans le modèle d'affectation des coûts.

Ces modifications figurent dans le graphique ci-dessous.

Le champ d'activité Standardisation opère désormais la distinction entre les services de base et les espaces de données. Le comité détermine chaque année la clé de répartition en fonction de l'utilisation des espaces de données. Jusqu'à nouvel ordre, les membres supporteront solidairement les coûts de l'espace de données Salaires.

Le champ d'activité Transmission gère désormais la validation des destinataires finaux à la place du champ d'activité Certification. Les coûts des services de base et de la validation des destinataires finaux sont à la charge des membres.

Dès que l'authentification d'entreprises Swissdec sera utilisée par tous les espaces de données, les coûts des services de base seront pris en charge solidairement.

Le champ d'activité Certification a été remanié: la validation des destinataires finaux relève désormais du champ d'activité Transmission. Le remaniement de la stratégie Swissdec prévoit l'autonomie financière du champ d'activité Certification et son financement intégral par les concepteurs ERP. Durant la phase transitoire, les membres couvriront solidairement les coûts résiduels.

L'affectation des coûts au niveau du centre opérationnel, des projets ainsi que de l'assistance spéciale et des conseils a été reprise telle quelle.

Le rapport de présentation des comptes ci-après, les prévisions 2026 et le budget 2027 sont présentés dans une nouvelle structure. Le budget 2026 a été élaboré selon l'ancienne structure, mais chacun des postes a été reporté dans la nouvelle.

Unité	Coûts	Principe d'affectation des coûts	Financement
Standardisation	Services de base	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	CP services de base
	Espace de données Salaires	Clé de répartition individuelle pour les membres participants (définie chaque année par le comité)	CP salaires
	Espace de données Prestations	Clé de répartition individuelle pour les membres participants (définie chaque année par le comité)	CP prestations
	Espace de données Finances	Clé de répartition individuelle pour les membres participants (définie chaque année par le comité)	CP finances
	Projets	Projets (validation des destinataires finaux en cas de versions mineures) budgétisés individuellement par espace de données et financés par les commanditaires	Contribution à des projets
Transmission	Services de base	Clé de répartition définie annuellement par le comité pour la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA, la Suva; répartition solidaire visée à moyen terme	CP services de base
	Validation destinataires finaux	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva en cas de versions majeures; en cas de versions mineures, la validation incombe aux projets	CP services de base
Certification	Certification ERP	Couverture des coûts 2) à 100 % par les concepteurs ERP; répartition solidaire d'éventuels coûts résiduels entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Contributions des concepteurs ERP
Centre opérationnel	Exploitation	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Cotisation des membres
	Projets	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Contribution à des projets
Assistance spéciale et conseils	Assistance spéciale et conseils	Couverture de l'intégralité des coûts selon le principe de causalité	Facturation aux bénéficiaires des prest.

Rapport de présentation des comptes

Comptes de l'Association du 1.1.2025 au 31.12.2025

L'Association Swissdec ne poursuivant aucun but lucratif, les excédents sont restitués aux membres. Les comptes annuels 2025 se sont clôturés avec un léger excédent de 11'183.30 CHF. Des réserves générales d'un montant de 1'50'000 CHF ont été constituées pour les investissements technologiques, et des réserves affectées à la certification selon la norme suisse en matière de salaire (ELM) de l'ordre de 155'282 CHF et selon la norme suisse en matière de prestations (KLE) d'un montant de 63'800 CHF ont été dissoutes. Les bénéficiaires, les réserves et les remboursements correspondent aux règles relatives aux comptes annuels, définies par le comité lors de sa séance du 23 septembre 2025.

Le volume des activités de certification en lien avec la version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) était élevé en 2025. Tous les systèmes ERP n'ont cependant pas pu être intégralement certifiés à la date visée. Les activités restantes se poursuivront en 2026. Le volume des activités en lien avec la version 1.0 de la norme suisse en matière de prestations (KLE) a progressé, mais reste inférieur aux attentes.

Le champ d'activité Standardisation a terminé l'année en-deçà des prévisions budgétaires grâce à une utilisation des ressources supérieure à la moyenne pour les activités de projet. En 2025, priorité a été donnée à la version majeure pour les services de base ainsi qu'à toutes les normes (existantes et nouvelles) de Swissdec.

Dans le champ d'activité Transmission, le rythme a été particulièrement intense en raison de la migration du répartiteur et du pare-feu vers l'Enterprise Service Cloud (ESC) sécurisé de Swisscom. Les charges ont donc dépassé le budget en 2025.

Le centre opérationnel a quant à lui respecté le budget prévu. Les coûts de projet sont refacturés (sans supplément) aux membres selon une clé de répartition définie. L'équilibre entre les charges et les produits liés aux projets est donc systématiquement garanti.

Prévisions 2026

Les cotisations des membres et la contribution aux prestations, votées par l'assemblée de l'Association le 30 avril 2025 avec le budget 2026, restent inchangées au total, conformément aux exigences du comité.

Avec ses prévisions 2026, l'Association Swissdec est financièrement indépendante de la Suva, laquelle ne facturait pas toutes les charges par le passé en raison du plafond de coûts convenu. Tous les champs d'activité ont été restructurés en fonction de l'affectation des coûts remaniée.

Le champ d'activité Standardisation est désormais responsable des services de base. L'ensemble des postes du budget 2026 ont donc été reportés sur les postes des prévisions 2026. Au total pour ce champ d'activité, les prévisions demeurent inchangées par rapport au budget.

Le champ d'activité Transmission reprend la validation des destinataires finaux au champ d'activité Certification. Au total pour ce champ d'activité, les prévisions demeurent inchangées par rapport au budget.

Le champ d'activité Certification a été entièrement restructuré. La certification d'une version majeure évolue donc tant sur le plan du contenu que de la logique de facturation. Le passage à des espaces de données et à une couverture intégrale des coûts par les concepteurs ERP s'étaleront sur plusieurs années. En 2026, les certifications restantes selon ELM 5.0, par exemple, seront effectuées. En parallèle, les certifications selon ELM 6.0 commenceront d'ores et déjà. La structure de coûts du champ d'activité Certification tient compte de cette modification.

Pour le centre opérationnel, la structure et les prévisions 2026 demeurent inchangées par rapport au budget 2026.

Swissdec gère à présent deux portefeuilles de projets: l'un pour le centre opérationnel, l'autre pour la standardisation. Leurs coûts ont été recalculés, et les budgets prévus adaptés. Les membres financent les projets du centre opérationnel à parts égales. Les coûts liés aux projets de standardisation sont répartis entre les donneurs d'ordre selon une clé propre à chaque projet.

Budget 2027

En 2027, la cotisation des membres et la contribution aux prestations seront maintenues à 875'000 CHF hors TVA comme dans le budget 2026 pour les membres qui utilisent exclusivement l'espace de données Salaires.

La contribution aux prestations pour l'espace de données Prestations tient compte pour la première fois de l'exploitation de la nouvelle norme APG, les coûts d'exploitation étant couverts par l'association eAVS/AI. Dans l'espace de données Finances, l'exploitation de la nouvelle norme en matière de bilan électronique est prise en compte pour la première fois. La CSI en assume les coûts d'exploitation. Concernant les charges d'exploitation, aucune valeur empirique n'est encore disponible. Si nécessaire, les coûts d'exploitation seront recalculés dans les prévisions 2027.

Le champ d'activité Standardisation fait état des coûts d'exploitation liés aux nouvelles normes susmentionnées. Ces nouvelles normes justifient les prévisions budgétaires plus élevées en 2027 qu'en 2026.

Le champ d'activité Transmission reste stable par rapport au budget de l'année précédente.

Les charges des activités de certification intègrent la transition technique et financière. En 2027, seules des certifications dans le cadre de la version majeure seront possibles, celles selon ELM 5.0 ou KLE 1.0 ne seront plus proposées. La transition technique et financière se déroulera sur plusieurs années. Le budget a été élaboré pour permettre de dissoudre les provisions.

Les charges du centre opérationnel n'ont pas évolué par rapport au budget de l'année précédente.

Le budget 2027 intègre les coûts recalculés pour les portefeuilles de projets de standardisation et du centre opérationnel.

Taxe sur la valeur ajoutée

Tous les chiffres présentés par Swissdec s'entendent hors TVA.

Compte de résultat

Produits

en CHF

	2025	2024
Fonctionnement de l'Association Swissdec	5 050 840	4 919 481
Cotisation générale des membres	1 326 460	1 148 460
Contribution aux prestations pour les membres utilisant l'espace de données Salaires (ELM)	2 398 540	2 351 540
Contribution aux prestations pour les membres utilisant l'espace de données Prestations (KLE)	711 000	852 000
Frais annuels de certification des logiciels de comptabilité salariale	613 242	556 740
Intérêts bancaires	1 598	10 741
Projets	1 562 528	1 734 024
Contribution au développement eAVS/AI	247 284	287 637
Contribution au développement OFS, statistique	135 988	201 340
Contribution au développement CSI	339 903	449 373
Contribution au développement Suva	434 514	412 417
Contribution au développement ASA	249 557	287 182
Dissolution de provisions ELM	155 282	0
Contribution au développement ANS	0	96 075
Total des produits	6 613 368	6 653 505

Compte de résultat

Charges

	en CHF	
	2025	2024
Fonctionnement de l'Association Swissdec	5 039 657	4 908 898
Standardisation	2 086 497	1 826 167
Maintenance espace de données Salaires (ELM)	1 581 007	1 407 280
<i>Constitution de provisions pour le changement de technologie</i>	<i>150 000</i>	<i>0</i>
Maintenance espace de données Prestations (KLE)	355 489	418 887
Certification	860 113	1 057 570
Espace de données Salaires (ELM)	822 368	867 351
<i>Certification</i>	<i>718 343</i>	<i>958 720</i>
<i>Liquidation de provisions ELM</i>	<i>0</i>	<i>-250 000</i>
<i>Validation</i>	<i>104 025</i>	<i>158 631</i>
Espace de données Prestations (KLE)	37 745	190 219
<i>Certification</i>	<i>80 495</i>	<i>163 731</i>
<i>Liquidation de provisions KLE</i>	<i>-63 800</i>	<i>-50 000</i>
<i>Validation</i>	<i>21 050</i>	<i>76 488</i>
Transmission	915 486	835 658
Transmission espace de données Salaires (ELM)	758 956	685 233
Transmission espace de données Prestations (KLE)	156 530	150 425
Centre opérationnel	1 177 561	1 189 503
Frais d'exploitation et frais administratifs	1 177 561	1 189 503
<i>Frais administratifs</i>	<i>793 601</i>	<i>833 911</i>
<i>Constitution de provisions pour le changement de technologie</i>	<i>0</i>	<i>75 000</i>
<i>Protection des données et audits</i>	<i>100 229</i>	<i>134 326</i>
<i>Communication et marketing</i>	<i>283 731</i>	<i>146 266</i>
Projets	1 562 528	1 734 024
Revue stratégique	61 402	281 538
Mise en œuvre de la stratégie (PS1-PS3)	274 076	0
Étude Infrastructure de base (ANS)	0	96 075
Optimisation des prestations informatiques (BCM)	0	96 179
Optimisation de la comptabilité	48 883	86 662
Remplacement du pare-feu de couche 7	50 545	0
Support sda et frais de maintenance STEP	100 431	140 285
Petits projets d'architecture	5 100	5 035
SEP (Swissdec Exchange Platform) / Mise à niveau du répartiteur	0	163 623
Services de base développement DevOps	68 812	141 733
e-profil (norme en matière de profil)	44 977	53 163
ELM Next	387 647	369 015
TariTemp Suva	172 355	157 734
KLE Next	151 644	35 833
Norme Swissdec APG	106 177	66 652
Bilan électronique	90 481	40 497
Total des charges	6 602 185	6 642 922
Bénéfice de l'exercice	11 183	10 583

Bilan au 31 décembre

		en CHF	
	Annexe	2025	2024
Actifs			
Actif circulant			
Liquidités		5 334 765	3 979 683
Créances résultant des livraisons et prestations		108 212	1 137 943
Autres créances à court terme		155 956	266 267
Valeurs immobilisées			
Valeurs immatérielles	2.3	3	3
Total des actifs		5 598 935	5 383 896
Passifs			
Fonds étrangers à court terme			
Engagements résultant des livraisons et prestations		1 263 966	875 954
Autres engagements à court terme	2.1	599 894	688 059
Fonds étrangers à long terme			
Engagements à long terme	2.1	1 872 485	1 899 395
Provisions pour le changement de technologie (infrastructure de base)	2.2	225 000	75 000
Provisions pour données salariales (anciennement certification ELM)	2.2	988 978	1 144 259
Provisions pour données relatives aux prestations (anciennement certification KLE)	2.2	574 200	638 000
Capital de l'Association			
Fortune de l'Association		63 229	52 646
Bénéfice de l'exercice		11 183	10 583
Total des passifs		5 598 935	5 383 896

Annexe

1. Principes

1.1 Généralités

Swissdec est une association sise à Lucerne. Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du code des obligations).

2. Postes du bilan et du compte de résultats

2.1 Avances

Divers membres de l'Association versent des avances en vue de futures dépenses dans le cadre de projets. Ce poste indique les avances reçues moins les prestations déjà fournies.

2.2 Provisions

Le comité a décidé de réduire continuellement les provisions pour les données salariales (ELM) et les données relatives aux prestations (KLE). Au cours de l'exercice 2025, des provisions ont à nouveau été liquidées pour ELM (155'282 CHF) et KLE (63'800 CHF).

En ce qui concerne les données salariales (ELM), les provisions ont servi à financer le dépassement du budget dans le projet de développement général d'ELM. Pour les données relatives aux prestations (KLE), elles ont servi à alléger les charges liées à la certification selon KLE.

La revue stratégique a identifié les provisions manquantes comme un risque pour le futur changement de technologie. L'Association Swissdec constitue donc depuis 2024 des provisions pour les investissements à venir dans le changement de technologie de l'infrastructure de base.

Le comité a décidé de constituer des provisions jusqu'à un maximum de 500'000 CHF. Au cours de l'exercice, elles se sont montées à 150'000 CHF.

2.3 Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles	en CHF	
	Valeur comptable 2025	Valeur comptable 2024
Droits d'auteur sur la norme ELM	1	1
Droits d'auteur sur la marque nominative «Swissdec»	1	1
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1	1
Total des valeurs immatérielles	3	3

3. Autres informations

3.1 Postes à plein temps

L'Association Swissdec n'emploie aucun collaborateur.

3.2 Obligations conditionnelles

L'Association Swissdec n'a pas d'obligations conditionnelles.

Produits liés à l'exploitation et aux projets

en CHF

	Closing 2025	Budget 2026	Prévisions 2026	Budget 2027
Produit lié au fonctionnement de l'Association Swissdec	5 050 840	5 832 000	5 921 000	6 084 000
eAVS/AI	745 000	875 000	875 000	925 000
Cotisation de membre	265 292	310 000	310 000	314 000
Contribution aux prestations pour les services de base	0	0	415 000	411 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Salaires	479 708	565 000	150 000	150 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Prestations	0	0	0	50 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Finances	0	0	0	0
OFS	745 000	875 000	875 000	875 000
Cotisation de membre	265 292	310 000	310 000	314 000
Contribution aux prestations pour les services de base	0	0	415 000	411 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Salaires	479 708	565 000	150 000	150 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Prestations	0	0	0	0
Contribution aux prestations pour l'espace de données Finances	0	0	0	0
CSI	745 000	875 000	875 000	965 000
Cotisation de membre	265 292	310 000	310 000	314 000
Contribution aux prestations pour les services de base	0	0	415 000	411 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Salaires	479 708	565 000	150 000	150 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Prestations	0	0	0	0
Contribution aux prestations pour l'espace de données Finances	0	0	0	90 000
Suva	1 376 000	1 682 000	1 650 000	1 541 000
Cotisation de membre	265 292	310 000	310 000	314 000
Contribution aux prestations pour les services de base	0	0	862 000	804 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Salaires	479 708	565 000	150 000	150 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Prestations	631 000	807 000	328 000	273 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Finances	0	0	0	0
ASA	825 000	1 025 000	1 025 000	1 054 000
Cotisation de membre	265 292	310 000	310 000	314 000
Contribution aux prestations pour les services de base	0	0	503 000	473 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Salaires	479 708	565 000	150 000	150 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Prestations	80 000	150 000	62 000	117 000
Contribution aux prestations pour l'espace de données Finances	0	0	0	0
Concepteurs ERP	613 242	500 000	621 000	724 000
Intérêts bancaires	1 598	0	0	0
Produit lié aux projets	1 562 528	1 707 000	1 955 000	1 705 000
Contribution au développement eAVS/AI	278 340	419 000	448 000	382 000
Contribution au développement Confédération (OFS)	167 045	184 000	248 000	242 000
Contribution au développement CSI	370 960	454 000	488 000	392 000
Contribution au développement Suva	465 570	339 000	395 000	355 000
Contribution au développement ASA	280 613	311 000	376 000	334 000
Total des produits	6 613 368	7 539 000	7 876 000	7 789 000

Charges liées à l'exploitation et aux projets

	en CHF			
	Closing 2025	Budget 2026	Prévisions 2026	Budget 2027
Charges liées au fonctionnement de l'Association Swissdec	5 039 567	5 787 000	5 770 000	6 015 000
Standardisation	2 086 497	2 292 000	2 290 000	2 430 000
Services de base	0	0	1 150 000	1 150 000
Espace de données Salaires (ELM)	1 581 007	1 870 000	750 000	750 000
<i>Constitution de provisions pour le changement de technologie</i>	150 000	0	0	0
Espace de données Prestations (KLE, APG)	355 489	422 000	390 000	440 000
Espace de données Finances (bilan électronique)	0	0	0	90 000
Certification	860 113	1 030 000	805 000	880 000
Administration générale	0	0	890 000	580 000
Services de base	0	0	50 000	125 000
Espace de données Salaires (ELM)	718 343	804 000	80 000	185 000
Espace de données Prestations (KLE, APG)	80 495	210 500	45 000	135 000
Espace de données Finances (bilan électronique)	0	0	0	5 000
Liquidation de provisions ELM	0	-185 000	-240 000	-130 000
Liquidation de provisions KLE	-63 800	-14 500	-20 000	-20 000
Validation destinataires de données pour l'espace de données Salaires (ELM)	104 025	136 000	0	0
Validation destinataires de données pour l'espace de données Prestations (KLE)	21 050	79 500	0	0
Transmission	915 486	960 000	1 170 000	1 200 000
Services de base	0	0	960 000	990 000
Validation destinataires finaux (services de base)	0	0	210 000	210 000
Transmission espace de données Salaires (ELM)	758 956	700 000	0	0
Transmission espace de données Prestations (KLE)	156 530	260 000	0	0
Centre opérationnel	1 177 561	1 505 000	1 505 000	1 505 000
Charges liées aux projets	1 562 528	1 705 000	1 955 000	1 705 000
Revue stratégique	61 402	0	0	0
Mise en œuvre de la stratégie (PS1-PS3)	274 076	530 000	460 000	350 000
Optimisation de la comptabilité	48 883	0	0	0
Mise à jour Odoo	0	50 000	80 000	30 000
Remplacement du pare-feu de couche 7	50 545	0	40 000	0
Optimisation des services cloud	0	0	0	100 000
Disponibilité des systèmes de test Swissdec	0	0	0	100 000
Support sda et frais de maintenance STEP	100 431	80 000	80 000	80 000
Services de base	118 889	130 000	500 000	420 000
Espace de données Salaires	560 001	395 000	280 000	300 000
Espace de données Prestations	257 820	370 000	375 000	295 000
Espace de données Finances	90 481	150 000	140 000	30 000
Total des charges	6 602 185	7 492 000	7 725 000	7 720 000
Résultat	11 183	45 000	45 000	65 000

Révision selon la Norme d'audit 910



KPMG AG
Pilatusstrasse 41
CH-6003 Lucerne

+41 58 249 38 38
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de L'Association Swissdec, Lucerne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe), lesquels sont présentés aux pages 16 à 19, de Verein Swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2025.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

KPMG AG

Sandro Masciarucci
Expert-réviseur agréé

Kristjan Merturi
Expert-réviseur agréé

Lucerne, 24 février 2026

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Standardisation

Organes

La Commission de standardisation et la Commission consultative de standardisation constituent les instances centrales chargées des échanges stratégiques, de la coordination et des décisions déterminantes en matière de standardisation. Elles garantissent que les développements sont coordonnés de manière transparente, hiérarchisés et menés à bien conformément à la stratégie globale. Le cycle de modification annuel des normes détermine la fréquence des séances.

Rétrospective

Lors des séances, les thèmes suivants ont notamment été traités:

- Harmonisation des exploitations et phases pilotes
- Perfectionnement et validation des directives (versions majeures)
- Suppression des procédures d'exportation et d'importation
- Organisation d'une formation sur la protection des données pour les membres des organes

Ces séances ont permis de fournir une vue d'ensemble exhaustive aux membres des organes et ont donné les orientations pour la poursuite de la standardisation.

Développement de la structure des organes

La structure des organes a également été remaniée dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie Swissdec. La Commission consultative de standardisation a été supprimée. Désormais, la Commission de standardisation se réunit quatre fois par an, ce qui permet de renforcer le pilotage stratégique de la standardisation et de le lier plus étroitement aux espaces de données ainsi qu'au processus de modification.

Classification et renvois

Le graphique suivant donne un aperçu de toutes les normes Swissdec actives et mises en œuvre dans l'environnement de production.

- Les normes mises en œuvre dans l'environnement de production sont présentées en détail dans les pages suivantes.
- De plus amples informations sur les normes en cours d'élaboration figurent à partir de la page 43, dans le chapitre «Projets».

Feuille de route des normes Swissdec

Les cycles de modification et de validité des normes ont également été harmonisés dans le cadre du développement stratégique de Swissdec. À l’avenir, toutes les versions majeures seront publiées au même rythme et suivront un cycle uniforme.

Une nouvelle version majeure est publiée et certifiée tous les quatre ans. Chaque version reste valable pendant huit ans au total, deux versions sont ainsi exploitées en parallèle. Entre les versions majeures, des versions mineures sont publiées en cas d’ajustements réglementaires nécessaires. Ces mises à jour requièrent une attestation, mais pas de certification complète. Ce modèle allège la charge de travail tant pour les concepteurs ERP que pour les organismes de certification.

En mars 2026, les versions majeures suivantes ont été publiées:

- Norme suisse en matière de salaire (ELM) 6.0
- Norme suisse en matière de prestations (KLE) 2.0
- Norme Swissdec APG 1.0
- eBilan 1.0

La certification de ces versions débutera en avril 2026. Parallèlement, l’utilisation d’ELM 4.0 prendra fin en 2026.

À partir de 2026, les services de base constitueront le socle technique commun de toutes les normes et feront partie intégrante de l’ensemble des normes applicables aux espaces de données concernés (Salaires, Prestations et Finances).

Cycle de modification

- Version majeure tous les quatre ans (certification)
- Validité de huit ans (support garanti)
- Deux versions exploitées en parallèle
- Versions mineures en cas d’ajustements réglementaires (sans certification)

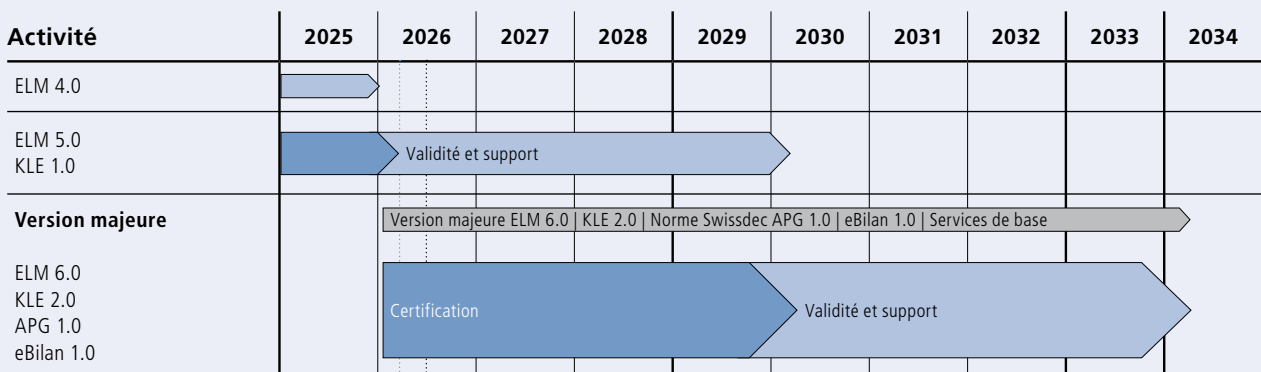
Désactivation d’ELM 4.0

Impôt à la source:
dernière transmission possible avec ELM 4.0
 31.3.2026

ELM 4.0 ne pouvait être utilisée que pour les déclarations relatives à l’année de déclaration des salaires 2025. Pour celles concernant l’année 2026, il faut utiliser la version 5.0 (ou supérieure).

Tous les autres domaines:
dernière transmission possible avec ELM 4.0
 30.6.2026

La FAQ consacrée à la désactivation d’ELM 4.0 figure sur notre site Internet: www.swissdec.ch/fr/abschaltung-elm-4-0



-----30.6.2026 Désactivation d’ELM 4.0

-----31.3.2026 Désactivation impôt à la source ELM 4.0

Norme suisse en matière de salaire (ELM)

Objectifs généraux

Dans le cadre d'ELM, l'accent est mis sur la maintenance de la version publiée ainsi que sur le développement continu de la norme, sur les processus internes et sur les lignes directrices organisationnelles.

Rétrospective

Les derniers travaux relatifs à la spécification d'ELM 6.0 ont été accomplis en 2025. La consultation au sein des sections s'est déroulée dans les délais prévus et s'est achevée fin janvier 2026. Fin février 2026, la version 6.0 d'ELM a été validée et publiée par la Commission de standardisation. Parallèlement aux travaux de consultation, les nouvelles exigences ont été intégrées au **Swissdec Salary Calculator** (SSC); l'infrastructure de certification, y compris le **showcase**, a été mise en place dans ce cadre. Nous sommes convaincus que l'outil de gestion de la qualité de Swissdec, dans sa version améliorée, nous permettra de disposer d'un instrument qui, d'une part, réduira considérablement la charge administrative et, d'autre part, apportera un soutien important aux concepteurs ERP participants lors de la mise en œuvre d'ELM 6.0. Le **test du système** a été remanié et adapté aux exigences de la standardisation, y compris aux suggestions formulées par les concepteurs ERP en lien avec ELM 5.0. Désormais, ce test consacre plus de temps à la manière dont l'intégration s'effectue dans l'interface utilisateur du système ERP. Cela inclut par exemple les nouvelles exigences relatives au **cockpit de transmission**. L'amélioration de l'infrastructure de certification nous permet d'accompagner de manière idéale les concepteurs ERP tant au niveau du développement que de la certification, et d'accomplir le processus de certification avec une meilleure efficacité. Ces évolutions contribuent à une nette amélioration de la qualité des solutions ERP. Grâce à une mise en œuvre dans les délais et au soutien des sections, la certification de la nouvelle version de la norme a pu démarrer comme prévu en mars 2026.

Perspectives

En 2026, l'accent sera désormais mis sur l'accompagnement de l'introduction d'ELM 6.0. Swissdec veille à ce que les concepteurs ERP reçoivent la documentation nécessaire ainsi que les nouvelles infrastructures de certification afin de promouvoir la certification d'ELM 6.0. Les concepteurs ERP devront consacrer l'essentiel de leurs efforts à la certification des services de base. L'introduction d'ELM 6.0 entraîne aussi diverses conséquences pour la certification sur le plan spécialisé. Outre les services de base, l'intégration de la SUA et de la norme en matière de profil qui est liée, il s'agit toutefois dans l'ensemble d'améliorations par rapport à ELM 5.0 et non de développements fondamentalement nouveaux. Dans le champ d'activité «Standardisation», nous proposons un soutien à l'introduction d'ELM 6.0, aucun autre projet n'est donc prévu pour le moment.

Norme suisse en matière de prestations (KLE)

Objectifs généraux

L'objectif fixé les années précédentes est maintenu: accroître la notoriété de la norme KLE et continuer à augmenter le volume des transactions.

Rétrospective

Dans l'ensemble, la norme KLE a fonctionné de manière stable et sans incident. Le nombre de transmissions a augmenté d'environ un tiers par rapport à l'année précédente. L'utilisation productive de tous les domaines a permis d'acquérir une expérience approfondie. Cela s'est reflété par l'émergence de nouvelles exigences qui ont été analysées et traitées au sein de la section Prestations.

La mise en œuvre de la norme KLE dans le domaine de l'assurance-chômage (AC) a constitué l'une des étapes clés de la période sous revue. Dans le cadre du projet SI-PACfutur, la norme KLE a été introduite le 6 janvier 2026 pour le traitement standardisé et numérique des processus de prestations entre l'AC et la Suva. Ce déploiement a permis d'élargir le champ d'application de la norme et de renforcer encore davantage son importance dans le domaine du droit des assurances sociales.

Le nombre croissant de certifications permet à de plus en plus d'entreprises de bénéficier de la norme KLE. Les retours des entreprises sont positifs et l'utilisation accrue de ce dispositif confirme sa pertinence dans la pratique.

Perspectives

D'ici fin 2026, les quatre principaux concepteurs ERP auront certifié la norme KLE. Plus de 13'000 entreprises, qui emploient environ 800'000 personnes à plein temps, y auront ainsi potentiellement accès.

Des mesures ciblées ont pour but de renforcer autant que possible la notoriété de la norme KLE auprès des entreprises. Les assureurs soutenant la norme s'adressent activement à leurs clients et clientes et les informent de ses avantages. Ils fournissent de cette manière une contribution importante à la pénétration du marché ainsi qu'à la croissance continue du volume des transactions.

Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)

Avec la numérisation et la mise en réseau croissantes des normes Swissdec, l'identification univoque des entreprises au sein de l'écosystème devient un élément crucial. L'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) constitue à cet égard un socle essentiel pour des processus numériques sécurisés, traçables et fiables.

La SUA est utilisée partout où les données ne sont pas seulement transmises, mais également traitées de manière bidirectionnelle. Condition obligatoire pour les normes KLE et Swissdec APG, la SUA joue un rôle clé dans l'interaction entre les entreprises, les solutions logicielles et les destinataires de données, et s'impose comme un point central dans le bon fonctionnement de l'écosystème Swissdec.

Rétrospective

Au cours de la période sous revue, la SUA a été exploitée de manière fiable et son utilisation s'est poursuivie. La demande de certificats SUA a considérablement augmenté.

Dans la pratique, il est apparu que le processus d'onboarding existant – en particulier la transmission interne de la lettre d'activation au sein des grandes entreprises – prenait parfois beaucoup de temps et entraînait,

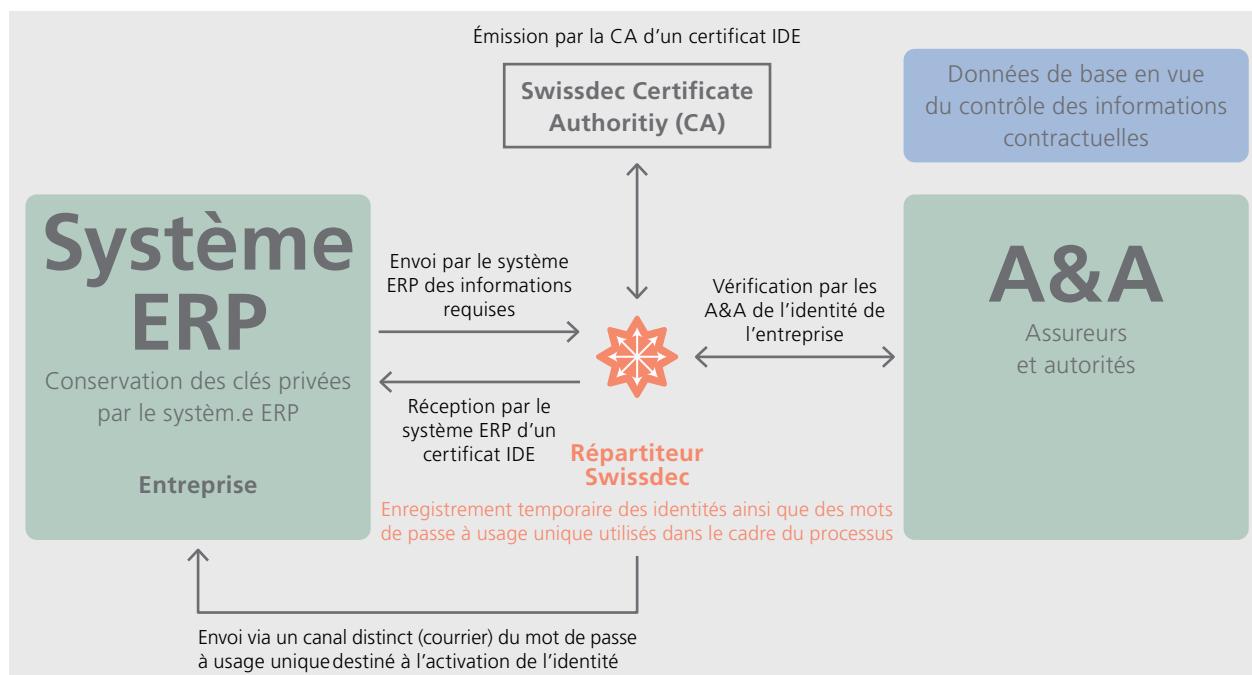
dans certains cas, des retards. Swissdec a réagi en prenant des mesures immédiates et a adapté la lettre d'activation en conséquence.

Perspectives

L'orientation vers une communication bidirectionnelle dans toutes les normes Swissdec entraîne des exigences accrues en matière de sécurité, un élément constituant une priorité absolue à nos yeux.

Au vu des exigences en vigueur aujourd'hui, il n'est pas possible, dans le cadre du processus actuel, d'accomplir la commande du certificat SUA en intégralité par voie numérique. En 2026, Swissdec examinera donc les possibilités d'optimisation sur les plans organisationnel, opérationnel et technique. Notre objectif consiste à simplifier les opérations pour les utilisateurs et les utilisatrices, à réduire la charge de travail liée au support et à diminuer les coûts liés à la délivrance des certificats ainsi qu'à l'ensemble du processus.

De plus amples informations sur le projet «**Mise à niveau SUA**» figurent dans le chapitre «Services de base», à la page 45.



Rapports des sections

Section AVS/CAF

Objectifs généraux

Les domaines AVS et CAF mettent l'accent sur une transmission garantissant à tout moment la conformité à la législation sans discontinuité entre les supports dans le cadre de la norme ELM. La spécification de la future norme Swissdec destinée à la déclaration automatisée des données salariales a pu être finalisée pour le domaine APG (régime des allocations pour perte de gain). Les premiers essais, suivis de la mise en production effective, débiteront en 2026.

Rétrospective

Depuis 2024, la version 5.1 d'ELM prend en charge la déclaration des salaires à l'AVS sans discontinuité entre les supports, intégrant les modifications issues de la réforme législative AVS 21. Par rapport à l'année précédente, le taux de mise en œuvre au niveau des ERP est passé de 37 à 58 concepteurs (situation à la mi-décembre 2025). Toutes les caisses de compensation avaient quant à elles déjà entièrement déployé la version 5.1 à la fin de l'année 2024. Les employeurs dont les systèmes ERP ne sont pas encore compatibles avec la version 5.1 seront invités à saisir les données manquantes après avoir procédé à la déclaration des salaires sur les portails des caisses de compensation.

Des améliorations ciblées concernant la future version 6.0 d'ELM ont été mises en œuvre et publiées en mars 2026. Ainsi, dans le domaine CAF, il sera désormais possible de déclarer une «masse salariale 0» par site cantonal. Par ailleurs, une autre option permettra de radier un site cantonal auprès de la caisse de compensation pour allocations familiales.

Les déclarations annuelles de salaires 2025 ont été transmises et traitées de façon stable, performante et très disponible via l'infrastructure Swissdec et les composantes de réception des organes d'exécution.

La hausse du nombre de déclarations électroniques via la norme ELM reste réjouissante: plus de 12,3 millions de données personnelles ont été transmises aux caisses de compensation pour les deux domaines AVS et CAF, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à l'année précédente.

Perspectives

La norme Swissdec APG a été élaborée en 2025 et mise à la disposition de tous les concepteurs ERP sur Open Project. La mise en œuvre et le passage à la phase productive par les concepteurs ERP et les caisses de compensation auront lieu en 2026.

La mise en œuvre de la version 6.0 par les organes d'exécution est au centre des préoccupations dans le cadre de la norme ELM.

Section Confédération (Statistique)

Objectifs généraux

En 2025, l'accent a été mis sur l'intégration des données de production en cours, désormais communiquées par les entreprises via ELM 5.0. L'autre priorité concernait l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), qui a été traitée pour la dernière fois avec ELM 4.0, en complément d'ELM 5.0.

Rétrospective

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle augmentation du volume de données transmises par ELM 5.0. L'automatisation a permis un traitement rapide et efficace des données, l'opération dépendait toutefois d'une bonne qualité de données au préalable. Comme nous l'avons constaté ces dernières années, les premières transmissions présentaient encore souvent des défauts, ce qui a entraîné une charge de travail supplémentaire pour le support et allongé les délais de traitement.

L'analyse des données ESS 2024 montre que 19,0 % des entreprises ont transmis leurs données via le canal ELM, ce qui correspond à 41,6 % des salaires déclarés, 65,0 % de ces déclarations ayant été effectuées avec ELM 4.0 et 35,0 % avec ELM 5.0. Par ailleurs, 46,2 % des données ont été transmises par voie électronique (p. ex. via Excel ou XML).

Même si ces déclarations n'ont pas été transmises par le canal Swissdec ELM, l'OFS a néanmoins bénéficié de la norme ELM. Celle-ci constitue la base technique uniforme pour les déclarations de salaires et garantit que les données issues de logiciels de gestion des salaires certifiés Swissdec sont disponibles dans un format de haute qualité et comparable.

Perspectives

La désactivation d'ELM 4.0 devrait entraîner une augmentation significative du nombre de transmissions via ELM 5.0. Le défi consistera à traiter toutes ces données, sachant que la qualité des premières transmissions nécessite souvent un travail de support considérable. Parallèlement, les outils en interne sont préparés à la nouvelle version 6.0 d'ELM.

Section Prévoyance professionnelle (LPP)

Objectifs généraux

La section LPP s'intéresse aux spécifications de la norme suisse en matière de salaire dans le cadre du deuxième pilier. Quelque 1400 institutions de prévoyance opèrent dans ce segment.

Rétrospective

L'année 2025 a été marquée par des ateliers captivants et intéressants consacrés à la version 6.0 d'ELM, qui s'appuyaient sur l'expérience accumulée avec la version 5.0. Les possibilités élaborées dans ce contexte offriront à l'avenir de nouvelles options de déclaration ainsi qu'une plus grande clarté et une meilleure stabilité, ce qui permettra de renforcer l'intérêt vis-à-vis de la norme.

Le Forum Swissdec et le symposium sur la prévoyance ont constitué une excellente plateforme pour présenter plus en détail la norme ELM/LPP de Swissdec à un large public parmi les caisses de pension et pour mettre en évidence son intégration complémentaire dans l'écosystème LPP.

Perspectives

Même si 20 institutions de prévoyance sont désormais disposées à recevoir des données, l'élargissement de ce cercle restera une priorité en 2026. L'une des opportunités identifiées ici concerne les clients et les clientes de la LPP, auxquels il convient de communiquer, dans le cadre de différentes initiatives marketing, les avantages d'une déclaration LPP numérique sans discontinuité supplémentaire entre les supports.

Section Prestations

Objectifs généraux

La section Prestations est responsable de la poursuite du développement de KLE. Elle veille à la prise en compte des besoins des acteurs impliqués dans le processus.

Rétrospective

En 2025, la section Prestations a activement travaillé sur la version 2.0 de la norme KLE. Plus de 20 exigences ont été examinées, précisées et intégrées dans les nouvelles directives. Lors de sa dernière réunion en octobre 2025, la section a approuvé, à titre de validation anticipée, les nouvelles directives pour la version 2.0.

Outre deux changements en matière de personnel chez AXA et Swica, nous avons accueilli un nouveau membre: la Mobilière. En plus de la Suva, la section compte sept assureurs privés.

Perspectives

En 2026, la section mettra en place un nouveau mode de travail: tous les deux mois, un échange structuré aura lieu avec les assureurs qui utilisent déjà la norme KLE et portera principalement sur les expériences tirées des activités en cours.

En complément, trois séances de la section Prestations sont prévues avec tous les assureurs intéressés. L'arrivée d'Elips Life, un autre assureur privé, au sein de la section laisse en outre supposer que d'autres y prendront part également, le groupe étant ouvert à tous les assureurs qui souhaitent participer à la mise en œuvre et au développement de la norme KLE.

Section Impôts

La section Impôts s'est réunie sous la direction de Michael Baeriswyl et d'Alexandra Artinian le 3 juin 2025, le 16 septembre 2025 et le 31 mars 2026. Son team principal aborde chaque mois des questions d'actualité concernant les activités en cours et les développements.

Objectifs généraux

La section Impôts coordonne et pilote pour la Conférence suisse des impôts CSI, les domaines ELM Certificats de salaire (ELM-CS), Impôt à la source (ELM-IS) et Frontaliers (ELM-TXB). Elle se compose de représentants et représentantes des administrations fiscales cantonales (ACI), de l'Administration fédérale des contributions AFC, de l'Association Swissdec et des groupes de travail de la CSI dédiés aux certificats de salaire et à l'impôt à la source (IS), ainsi que du groupe consacré au projet «CH-Meldewesen» (procédure d'annonce CH). La direction opérationnelle est soutenue par Eraneos Switzerland SA.

Rétrospective

En 2025, le passage de la version 4.0 à la version 5.0 de la norme ELM était au cœur des priorités. Les transmissions via la version 4.0 restaient possibles jusqu'à la fin de la période de salaire 2025. À partir de la période de salaire 2026, la transmission des décomptes d'impôt à la source et des certificats de salaire devra s'effectuer dans la version 5.0. Pour faciliter la transition, la section Impôts, en concertation avec Swissdec, a mis en œuvre diverses mesures de communication. Les ACI, en tant qu'organes destinataires, ont été invitées à informer directement leurs débiteurs des prestations imposables (DPI) de la désactivation de la version 4.0 et à soutenir ainsi les mesures de communication de Swissdec. L'objectif consistait à assurer une transition aussi fluide que possible d'une version à la suivante.

En novembre 2025, la section Impôts a soumis les directives de la version 6.0 aux ACI pour une consultation, qui s'est achevée fin janvier 2026. Une modification majeure de la version 6.0 consiste à simplifier la structure des données dans les formulaires de réponse des ACI. Par ailleurs, dans le domaine fiscal, des améliorations ont été mises en œuvre en particulier du point de vue spécialisé, sur la base des expériences tirées de la version 5.0.

L'avenant à l'accord sur les frontaliers avec la France est entré en vigueur en juillet 2025. En conséquence, à partir de la période de salaire 2026, les données relatives aux frontaliers et aux frontalières de tous les cantons devront être transmises à la France. Les adaptations nécessaires dans la norme ELM ont déjà été publiées au printemps 2024 dans la version mineure 5.3. Les ACI recevront les premières déclarations relatives aux frontaliers et aux frontalières pour la période de salaire 2026 début 2027.

Perspectives

En 2026, l'accent sera mis sur l'introduction de la version 6.0 de la norme, dont les premières transmissions en phase productive sont attendues début 2027. En 2026, la section Impôts mettra à la disposition des ACI, les adaptations et mises à jour nécessaires concernant l'infrastructure et les outils d'intégration, et abordera par ailleurs des problématiques liées au lancement de la version 6.0.

La réception des réponses et indications techniques via la norme ELM constitue un enjeu majeur pour les entreprises. La simplification de la structure des données dans la version 6.0 a permis de créer les conditions nécessaires à cet effet. La section Impôts souhaite faire en sorte que le plus grand nombre possible d'ACI utilisent ce système de réponses techniques avec la version 6.0.

Section Assurances

Objectifs généraux

La section Assurances veille à ce que les expéditeurs de données ou les entreprises puissent transmettre par voie électronique, de manière efficace et correcte, leurs déclarations de salaires pour les produits assurance-accidents selon la LAA, assurance-accidents en complément à la LAA et assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie, et ce, conformément aux dispositions légales et contractuelles.

Rétrospective

Au cours de la période sous revue, diverses exigences ont été formulées au terme d'une étroite collaboration entre différents teams spécialisés. La section Assurances a notamment été impliquée dans la phase pilote relative à la norme en matière de profil ainsi que dans l'évaluation de la transmission électronique dans le domaine de l'impôt à la source. De plus, en réponse aux exigences de la clientèle et du marché, la Suva examine comment des données supplémentaires, concernant la tarification et provenant des bailleurs de services, pourront à l'avenir être transmises via Swissdec. La phase pilote du projet «TariTemp» a fourni de premiers résultats positifs et a confirmé la valeur ajoutée de cette approche.

Perspectives 2026

Le lancement de la nouvelle version majeure d'ELM 6.0, qui inclut TariTemp et KLE 2 accélèrera encore davantage l'automatisation des processus. La distinction claire entre les services de base et les espaces de données Salaires, Prestations et Finances apporte des avantages supplémentaires et permet à Swissdec de s'adapter encore mieux aux besoins des destinataires.

Groupe d'intérêt Concepteurs ERP

Rétrospective

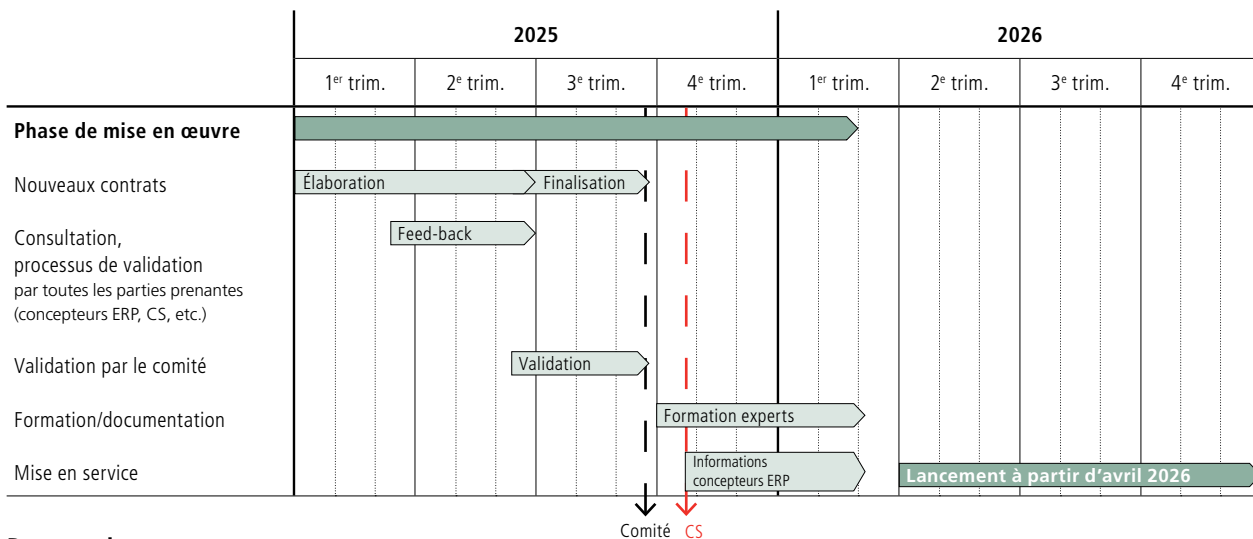
La rétrospective de l'année 2025 se concentre autour de trois axes principaux: une expérience centrale ainsi que deux changements de fond d'une importance particulière pour les concepteurs ERP.

Commençons par l'un des temps forts de l'année: le **Forum Swissdec du 20 mai 2025**. Cet événement constituait un rendez-vous incontournable du calendrier annuel de Swissdec et offrait notamment aux concepteurs ERP une plateforme importante pour les échanges spécialisés et le dialogue direct avec les instances compétentes. Le forum avait pour mot d'ordre «Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.»

Les travaux lancés l'année précédente dans le cadre du projet «Revue stratégique Swissdec» ont pu être accomplis en 2025 en ce qui concerne les concepteurs ERP. Les nouveaux contrats d'affiliation ont été élaborés à l'issue d'un échange approfondi entre Swissdec et les concep-

teurs ERP, qui a débouché sur deux **modèles** (light et forfait), dont les critères répondent aux différents besoins des concepteurs ERP. Les nouveaux contrats d'affiliation s'appliqueront pour la première fois en 2026, dans le cadre de la certification ELM 6.0.

Un autre changement majeur concerne les concepteurs ERP de la branche 70C (mise à disposition de personnel), pour lesquels l'introduction de la **version mineure ELM 5.4 (TariTemp)** revêt une importance capitale. Les bailleurs de services travaillent avec des codes de profession individuels, qui renvoient aux genres de profession ISCO. Cette classification est définie par la Suva. Ainsi, les 670 genres professionnels ISCO ont été attribués à l'une des huit parties d'entreprise, chacun correspondant à un taux de prime dans l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels. De plus amples informations sur le projet «TariTemp» figurent au chapitre correspondant, à la page 46.



Perspectives

Dans le but de renforcer la sécurité de ses processus numériques, Swissdec utilise l'**authentification d'entreprises Swissdec (SUA)**. Le processus d'onboarding n'est actuellement pas entièrement numérisé pour des raisons de sécurité. L'envoi d'un mot de passe d'activation par courrier constitue un point-clé. Or, dans les grandes entreprises ou chez les agents fiduciaires, il ne parvient pas toujours à la personne concernée. Le projet «Mise à niveau SUA» vise donc à mettre en place une solution numérique afin de rendre l'ensemble du processus plus efficace et plus solide.

En lançant la **version majeure ELM 6.0**, Swissdec s'engage encore un peu plus vers l'avenir. La structure modulaire des normes permet d'effectuer des tests techniques en un seule fois via les services de base. Au cours des années à venir, les résultats montreront si cette approche permettra d'atteindre la réduction visée des charges de travail et d'obtenir des versions majeures plus économiques à long terme pour l'écosystème Swissdec.

Groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires

Objectifs généraux

Les membres des groupes de consultation se sont réunis le 11 septembre 2025 à Lucerne, lors d'une nouvelle séance commune aux groupes Entreprises et Agents fiduciaires. Elle a été présidée par Michael Markworth, avec l'appui de Kira Hüsser (responsable Architecture spécifique ELM), Roland Jud (responsable spécialisé ELM) et Philippe Raemy (responsable Architecture spécifique KLE et SUA).

Lors de la séance, les membres des deux groupes de consultation ont été informés des toutes dernières évolutions concernant les normes Swissdec ainsi que de manière générale sur l'Association Swissdec. En outre, les **expériences pratiques** des participants et des participantes ont été recueillies et discutées de manière ciblée. La séance a été complétée par les exposés de deux invités. Roman Speck, responsable de la section LPP auprès d'Allianz Assurance, a présenté la situation actuelle du domaine LPP, qui est inclus dans la version 5.0 de la norme ELM. Jérôme Brugger, du secrétariat eAVS/AI, s'est exprimé sur la nouvelle norme Swissdec APG.

Rétrospective

- La norme ELM représente toujours une aide importante à la déclaration des salaires par rapport aux autres méthodes. De manière générale, les transmissions fonctionnent très bien (d'après un sondage oral mené au cours des séances).
- L'élargissement de la norme ELM dans le domaine LPP rencontre un grand intérêt, les participants et les participantes se réjouissent de sa prochaine mise en œuvre.
- Plusieurs membres sont intéressés par un essai pilote de la norme suisse en matière de profil (e-profil).
- La norme KLE sera examinée et déployée dès sa mise à disposition pour les systèmes ERP utilisés par les membres.

Perspectives

La prochaine séance commune aux membres des groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires se tiendra le 9 septembre 2026, de nouveau à Lucerne.

Certification et conseil

Objectifs généraux

Le service spécialisé dans la certification et le conseil se charge de certifier les systèmes de comptabilité salariale des concepteurs ERP selon les normes ELM et KLE ainsi que selon les nouvelles normes Swissdec encore en cours de développement.

Il valide en outre les raccordements de destinataires de données et dispense des conseils supplémentaires aux concepteurs ERP ainsi qu'aux organisations destinataires. Ce service se compose de collaborateurs de la Suva chevronnés et issus des trois régions linguistiques.

Rétrospective

L'un des principaux objectifs de la période sous revue consistait à accomplir les certifications de la norme ELM selon la version 5.0 d'ici fin 2025, notamment dans le contexte de l'arrêt des transmissions avec la version 4.0. Cet objectif ambitieux n'a pas pu être entièrement atteint; certaines certifications se poursuivent en 2026.

Le nombre de certifications n'a pas connu de changements notables selon la norme KLE. La certification partielle d'Abacus ainsi que du produit «UKA connect» de HRM Systems AG a toutefois permis de créer une excellente base de départ. Les domaines LAA et LAAC sont désormais opérationnels pour les clients et les clientes d'Abacus. Le domaine IJM suivra début 2026. La même année, SAP proposera également la norme KLE, qui inclut ces domaines.

De plus, la solution SAP des autorités d'exécution de l'assurance-chômage (AC) a été étendue puis soumise à un contrôle de conformité afin de recevoir l'autorisation d'utiliser la norme KLE. Pour la Suva, cela représente quelque 15 000 accidents supplémentaires par an qui peuvent être traités par le biais de cette norme. Des concepteurs ERP de plus petite taille ont également obtenu la certification de la norme KLE, ce qui permet donc à un nombre croissant d'entreprises d'accéder à cette norme.

Perspectives

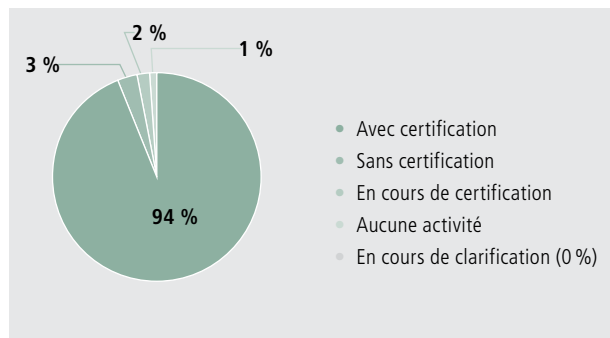
Conformément à son concept de modification, Swissdec met régulièrement de nouvelles versions des normes en phase productive. En 2026, l'accent sera mis sur les versions majeures, qui, conformément à la stratégie, présenteront désormais une structure modulaire. La certification préalable des services de base constitue donc une condition essentielle à la certification des normes. Les services de base représentent la base technique et, par conséquent, le socle commun de toutes les normes Swissdec.

Une fois la certification des services de base effectuée, une certification spécialisée ultérieure pourra être réalisée pour chaque norme. À compter du 1^{er} avril 2026, nous commencerons la certification des nouvelles versions majeures, parmi lesquelles la version 2.0 de la norme KLE et la version 6.0 de la norme ELM.

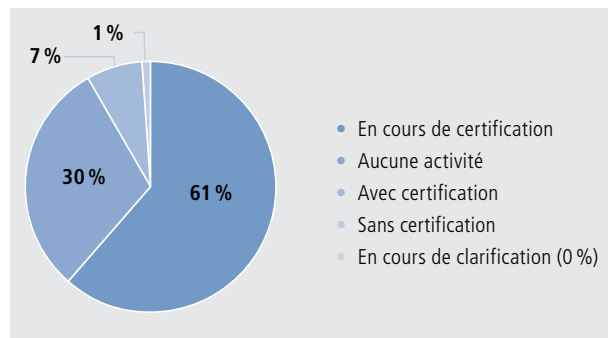
Les premières certifications sont en outre prévues pour la norme Swissdec APG (version 1.0). La nouvelle norme eBilan (version 1.0) pourra également être mise en œuvre et réceptionnée, après la certification réussie des services de base.

Une vue d'ensemble des normes est publiée sur notre site Internet, à l'adresse www.swissdec.ch/fr/standards.

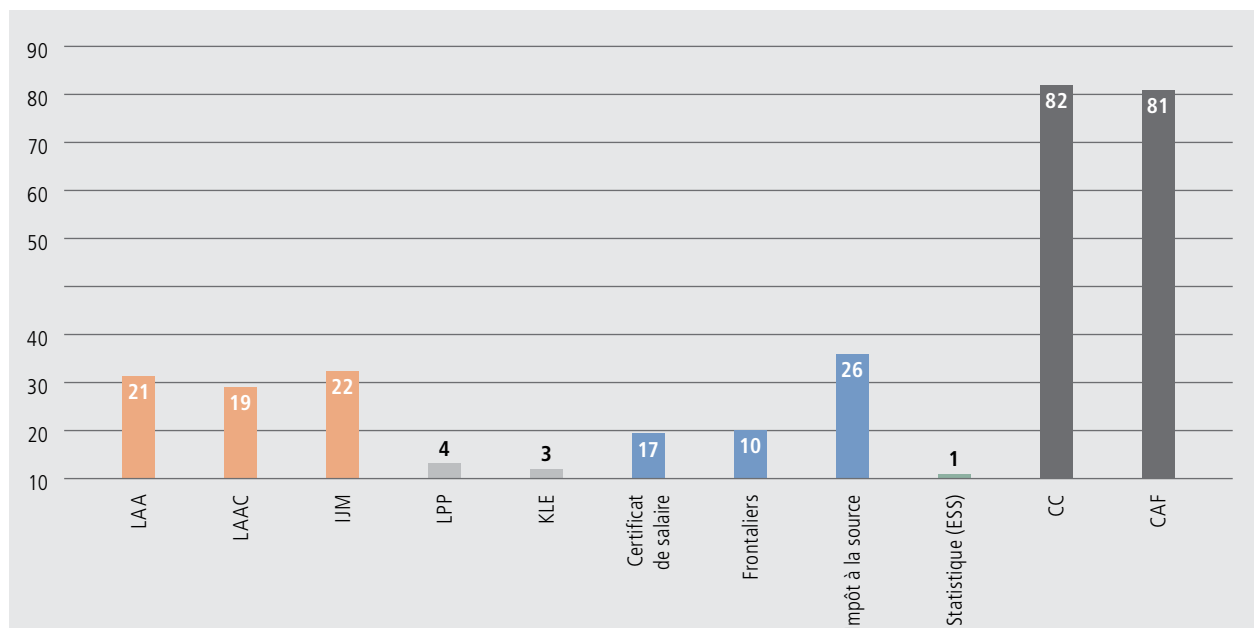
ELM 5.0
Selon le nombre de personnes (transmissions)



KLE 1.0
Selon le nombre de personnes (transmissions)



Destinataires de données adressables (tous domaines)



Date de référence: 1.3.2026

Transmission

Objectifs généraux

Le domaine Transmission répond de l'exploitation conforme et de la maintenance du répartiteur par Swisscom. Cette mission englobe la surveillance, le pilotage, le développement et l'utilisation générale du répartiteur.

Rétrospective

Total des transmissions via le répartiteur (état au 1^{er} mars 2026):

1'560'000 déclarations de salaires ont été transmises, pour un total de 40'809'000 données personnelles (contre 1'413'000 déclarations pour 37'237'000 données personnelles l'année précédente à la même date de référence). La hausse est très réjouissante, tant au niveau du nombre de déclarations de salaires que des données personnelles transmises par rapport à la même période en 2025.

La période officielle de mesure pour l'exploitation 2025 s'étend de mai 2025 à fin avril 2026. L'évaluation et l'analyse finales seront présentées lors du Forum Swissdec 2026 puis publiées sur notre site Internet www.swissdec.ch.

Travaux de maintenance et développements divers:

- La mise à jour ordinaire (version V2025.05) a été effectuée le 22 mai 2025. Le transfert de l'autorité de certification (CA) SUA vers DigiCert (auparavant QuoVadis) a été opéré dans ce cadre.
- Différentes mises à jour ont été effectuées et des optimisations mises en œuvre pour les normes ELM, KLE et SUA.
- À l'issue du test d'intrusion annuel mené en septembre 2025, aucune faille de sécurité critique n'a été identifiée.

Exploitation du répartiteur

Début avril 2025, le matériel informatique propre au répartiteur Swissdec a été remplacé par une solution Enterprise Service Cloud et est désormais réparti sur trois centres de calcul de Swisscom. L'environnement de production, comprenant un cloud privé, un pare-feu applicatif et l'application du répartiteur Swissdec V2025.11, est stable et fait l'objet d'une surveillance par Swisscom et itServe AG. La disponibilité du répartiteur doit être garantie tout au long de l'année.

Support

En 2025, l'exploitation du dispositif de déclaration des salaires est restée globalement stable. À la mi-décembre 2025 et à la fin janvier 2026, des retards ponctuels ont été constatés dans la transmission via ELM et KLE en raison d'une restriction des ressources. L'exploitation normale a pu être rapidement rétablie grâce à l'attribution de ressources CPU supplémentaires et aux ajustements de configuration nécessaires.

Début février, des problèmes de transmission isolés sont survenus à la suite de l'échec de l'installation d'un correctif. Après la désinstallation de ce dernier, le fonctionnement normal a pu être rétabli.

Les concepteurs ERP et les destinataires de données peuvent obtenir à tout moment en ligne des informations concernant l'état de l'exploitation, la date de publication de la nouvelle version et la disponibilité du répartiteur.

Les utilisateurs et utilisatrices font en priorité appel à leurs concepteurs ERP pour des services de support. L'aide apportée par Swissdec concerne en particulier la transmission des données salariales via le répartiteur; par ailleurs, les concepteurs ERP et les destinataires bénéficient d'une assistance en cas de problèmes techniques. Swissdec propose en outre un suivi spécial aux grandes entreprises et aux groupes.

Perspectives

Les tâches suivantes sont prévues en 2026:

- Analyse et optimisation du processus de mise en production des nouvelles versions du répartiteur
- Réalisation du test d'intrusion annuel
- Déploiement d'une interface entre le répartiteur et le site Internet de Swissdec en vue d'une publication en temps réel de la liste des destinataires de données raccordés
- Informations supplémentaires sur l'état de l'exploitation du répartiteur sur le site Internet de Swissdec
- Soutien au projet prévu «Mise à niveau du répartiteur», qui vise principalement à optimiser et à stabiliser l'infrastructure cloud existante.

Projets

Portefeuille de projets du centre opérationnel

Le portefeuille de projets du centre opérationnel comprend les projets stratégiques de Swissdec ainsi que les projets généraux, qui concernent directement le développement de l'Association. Le portefeuille de projets ci-dessous présente les projets réalisés au cours de la période sous revue ainsi que ceux prévus pour l'année suivante.

	2025				2026			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Stratégie Swissdec Vérification de la stratégie Swissdec	[Barre grise remplie]							
Projets de mise en œuvre de la stratégie	[Zone à barres de projet]							
PS 1: sourçage Suva	[Barre verte remplie] PS 1: sourçage Suva → Activités consécutives dans PS 2							
PS 2: opérationnalisation	[Barre verte remplie] PS 2: opérationnalisation							
PS 3: services de base	[Barre verte remplie] PS 3: services de base							
Optimisation des services cloud Scalabilité automatique et dynamique du répartiteur	[Barre blanche avec pointe] PS 3: analyse							
Disponibilité des systèmes de test Swissdec Externalisation partielle des systèmes de test Swissdec dans le cloud	[Barre blanche avec pointe] PS 3: analyse							
Optimisation comptabilité	[Barre grise remplie]							
Remplacement du pare-feu de couche 7 Remplacement de la solution matérielle abandonnée	[Barre verte remplie]							
Mise à jour Odoo Vérification du prestataire et mise à jour	[Barre verte remplie] Migration → Mise à niveau							

Une description de chaque projet figure dans les pages suivantes.

- Réalisé
- En cours
- Planifié
- En discussion

Mise en œuvre de la stratégie

En vue de la mise en œuvre de la stratégie, trois projets sont en cours et doivent être clôturés d'ici 2028. D'autres mesures stratégiques seront intégrées aux projets opérationnels actuels afin d'être concrétisées.

Projet stratégique 1: sourçage de la gouvernance

Le but du projet stratégique «PS 1: sourçage de la gouvernance» est de définir des critères d'exigence généraux en matière de gouvernance devant être respectés par les fournisseurs ainsi que de s'assurer que la Suva satisfait à ces critères. La gouvernance de Swissdec a fait l'objet d'un audit par un organisme indépendant; les mesures visant à l'améliorer ont été identifiées et sont, pour la plupart, déjà mises en œuvre.

Projet stratégique 2: opérationnalisation

L'objectif est de développer durablement l'organisation afin de pouvoir à l'avenir exploiter de manière optimale les trois espaces de données Salaires, Prestations et Finances. Cela inclut des mesures de renforcement de la pénétration du marché par ELM et KLE, l'introduction d'un modèle de coûts remanié, une adaptation de la structure des organes du champ d'activité «Standardisation», des mesures d'amélioration de la résilience organisationnelle ainsi que la consolidation de partenariats (actuels et nouveaux). Le projet a donné ses premiers résultats: le nouveau modèle de coûts a par exemple été élaboré et les nouveaux contrats avec les concepteurs ERP ont été établis.

Projet stratégique 3: services de base

Le projet stratégique «SP 3: services de base» consiste à mettre en œuvre les mesures techniques d'importance stratégique. Cela englobe notamment le développement de modules génériques, la réalisation de la certification technique des services de base ainsi que l'examen et la satisfaction des exigences en matière de fonctionnalité pour garantir une communication bidirectionnelle. La portée du projet a été élargie afin d'inclure l'analyse visant à optimiser les services cloud et à tester la disponibilité des systèmes.

Projets opérationnels

D'autres mesures sont directement mises en œuvre dans le cadre des projets opérationnels de standardisation. Ces projets concernent l'élaboration ou le perfectionnement de nos normes.

Projet stratégique 1: sourcing de la gouvernance

Le projet stratégique «PS 1: sourcing de la gouvernance» avait pour objectif de faire évoluer la gouvernance de Swissdec dans ses relations avec les fournisseurs externes. À cette fin, des critères de bonne gouvernance ont été définis, leur respect a été vérifié sur la base d'exemples et des mesures d'optimisation concrètes en ont été déduites. Ce projet visait notamment à accroître la transparence et à renforcer la confiance des membres de l'Association dans les structures et les processus décisionnels de Swissdec.

Rétrospective

Le projet a pu être mis en œuvre au cours de la période sous revue et s'est achevé avec succès en décembre 2025.

Au cours d'une première phase, le team de projet a élaboré des directives de gouvernance relatives aux relations avec les fournisseurs externes. Adaptées à la situation spécifique de Swissdec, elles s'appuient sur des principes reconnus issus des secteurs public et privé. Ces directives complètent les dispositions statutaires ainsi que le règlement d'organisation et serviront à l'avenir de cadre de référence contraignant pour le comité, la direction et les autres décisionnaires.

Au cours d'une deuxième phase du projet, le cabinet de conseil indépendant YourStrategy a procédé à un examen externe de la gouvernance dans les relations avec les fournisseurs Suva et SVV Solution AG, fondé sur les directives de gouvernance élaborées dans le cadre du projet.

La revue a montré que Swissdec, dans ses relations avec les deux fournisseurs, agit dans une large mesure en conformité avec les nouvelles directives de gouvernance. Les écarts constatés étaient mineurs et concernaient principalement la mise en place de garanties formelles supplémentaires pour les mécanismes de pilotage et de contrôle existants.

La Suva jouant un rôle multiple en tant que membre de l'Association, prestataire et fournisseur important de personnel occupant des postes clés, la collaboration s'accompagne d'exigences accrues en matière de gouvernance. Cette configuration est traitée de manière appropriée par les mécanismes existants de gouvernance, de pilotage et de contrôle et est jugée viable à l'heure actuelle. Parallèlement, il a été constaté que, malgré les mesures prises, un certain risque résiduel structurel subsiste. Dans ce contexte, il a été recommandé d'examiner, dans le cadre d'une future revue stratégique, une éventuelle évolution organisationnelle de la fourniture des prestations.

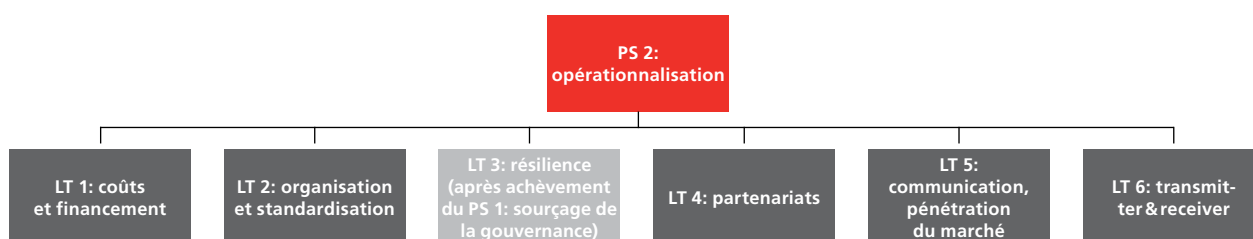
Sur la base de ces résultats, le comité a décidé, lors de sa séance du 23 septembre 2025, de mettre en œuvre diverses mesures visant à renforcer davantage la gouvernance. En voici une sélection:

- Réglementations relatives aux obligations de récusation et à la divulgation des liens d'intérêts
- Réglementations visant à prévenir d'éventuels conflits de rôles
- Clarification formelle de la procédure à suivre en cas d'éventuelles extensions de compétences
- Clarification formelle de la délégation du comité
- Examen d'une éventuelle réorganisation (lors de la prochaine revue stratégique)

Les mesures visant à formaliser les mécanismes de pilotage existants ont déjà pu être mises en œuvre dans le cadre tant du projet stratégique «PS 2: opérationnalisation» que des activités courantes.

Projet stratégique 2: opérationnalisation

Au cours de la période sous revue, d'avril 2025 à mars 2026, le projet stratégique «PS 2: opérationnalisation» a été progressivement décliné en sous-projets concrets. Les champs d'action urgents ont été traités en priorité, notamment dans les domaines des coûts et du financement, de l'organisation et de la standardisation, ainsi que des mesures initiales de renforcement des partenariats et de pénétration du marché.



LT 1: coûts et financement

Nouvelle structure des coûts: le modèle de coûts (calcul des contributions, répartition des coûts d'exploitation et des dépenses liées aux projets) a été restructuré en fonction des services de base et des espaces de données. Les clés de répartition des coûts ont été ajustées de manière à garantir une transition fluide de la structure des coûts actuelle vers la nouvelle.

Nouveaux contrats de certification pour les concepteurs ERP: le nouveau concept de modification, avec des versions majeures et mineures des normes, ainsi que la restructuration de la certification en fonction des services de base et des espaces de données, ont nécessité une refonte complète des contrats. Swissdec propose désormais deux modèles de contrat différents aux concepteurs ERP:

- Modèle «light»: pour les concepteurs ERP qui préfèrent une mise en œuvre sélective des normes.
- Modèle «forfaitaire»: pour les concepteurs ERP qui souhaitent mettre en œuvre toutes les normes et préfèrent une structure de prix simple.

Étant donné que les frais engagés par Swissdec pour la certification ne couvraient pas les coûts, le processus en la matière a été simplifié pour les concepteurs ERP et les frais ont été ajustés.

LT 2: organisation et standardisation

Cette nouvelle stratégie se reflète également dans l'organisation du champ d'activité Standardisation: les tâches, compétences et responsabilités des nouveaux rôles et

organes, ou de ceux qui ont été adaptés, ont été discutées et harmonisées dans le cadre d'une vaste procédure de consultation avec toutes les parties concernées et prenantes, et sont notamment intégrées dans le nouveau règlement d'organisation.

LT 4: partenariats

Nous nous sommes fixé pour objectif de multiplier les partenariats et de renforcer la collaboration avec toutes les parties prenantes. Une nouvelle catégorie de membres destinée à représenter les concepteurs ERP a également été discutée.

Différents scénarios ont été esquissés et évalués au cours d'ateliers communs. Finalement, nous nous sommes mis d'accord sur un renforcement ciblé et ponctuel des droits de proposition afin de donner plus de visibilité et de faire mieux entendre les préoccupations des concepteurs ERP.

LT 5: communication et pénétration du marché

Le cadre stratégique de Swissdec en matière de pénétration du marché a été affiné au cours de la période sous revue. Des analyses, recherches et échanges avec les groupes cibles concernés ont par ailleurs permis d'élaborer les bases d'un travail de communication structuré. Le plan de mesures qui en a découlé, visant à accroître la pénétration du marché, a été adopté et structuré en activités régulières et en initiatives ciblées. Ce faisant, les lignes directrices pour sa mise en œuvre au cours des prochaines années ont été définies.

Projet stratégique 3: services de base

Perspectives

En 2026, l'accent sera mis sur la mise en œuvre des mesures définies pour accroître la pénétration du marché. Le travail de communication se poursuivra en continu et sera affiné à la lumière de l'expérience acquise. Parallèlement, l'offre d'informations s'adressant aux destinataires de données, aux entreprises et aux concepteurs ERP sera développée de manière ciblée. L'année anniversaire 2027, préparée en amont, servira de plateforme pour mettre en avant les avantages de Swissdec au sein de l'écosystème et lui assurer une place centrale.

En plus des droits étendus accordés aux concepteurs ERP, nous introduisons de nouvelles catégories de membres afin de permettre à d'autres organisations et à des particuliers de rejoindre Swissdec.

De plus, nous examinerons en 2026 si la poursuite de l'utilisation d'eBilan par d'autres utilisateurs, tels que les banques ou l'OFS, peut apporter une valeur ajoutée supplémentaire et nous planifierons une éventuelle mise en œuvre au cours de cette période stratégique.

Toutes les structures et tous les processus de travail adaptés à la stratégie sont régulièrement contrôlés en termes d'efficacité et de conformité à la stratégie, et développés si nécessaire.

La nouvelle stratégie vise à élargir l'offre de prestations et à optimiser de manière ciblée les normes existantes dans les domaines des données salariales, financières et relatives aux prestations. Les nouveaux services de base jouent à cet effet un rôle central, puisqu'ils sont destinés à servir d'infrastructure flexible et modulaire pour tous les espaces de données. Le projet stratégique «PS 3: mise en œuvre technique» apporte une contribution essentielle à la réalisation des grands axes définis.

Rétrospective

Des analyses significatives ont pu être menées à bien dans tous les lots de travail, et la mise en œuvre a même déjà commencé dans certains domaines. Un nouveau processus de certification technique a été élaboré, qui permet une auto-certification partielle. Une solution viable, qui assure le mapping entre les versions 5.0 et 6.0, a été mise au point. Le module e-profil a en outre pu être entièrement finalisé sur le plan technique.

La phase d'analyse s'est achevée avec succès et a permis de mettre en place des extensions ciblées visant à renforcer les services de base et à élargir leur assise.

Perspectives

En 2026, l'accent sera mis sur la mise en œuvre et le déploiement des différents lots de travail, le nouveau processus de certification ainsi que les processus de mapping devant être finalisés et mis en service d'ici fin mai 2026. Deux extensions du projet sont en outre prévues. Une analyse visant à optimiser les services cloud doit être réalisée en raison de l'augmentation des charges des systèmes dans la production et de la mise en place de nouvelles normes. Elle s'appuie sur les statistiques de la période de déclaration 2025/26. Parallèlement, l'infrastructure de test doit également être examinée afin d'améliorer encore sa fiabilité et d'étudier la possibilité d'une migration partielle vers un système cloud. Les mises en œuvre éventuelles seront réalisées dans le cadre de projets distincts.

Autres projets du centre opérationnel

Optimisation de la comptabilité

Objectifs généraux

Depuis sa fondation il y a près de 20 ans, l'Association Swissdec n'a cessé de croître. Face à la multiplication des normes et des acteurs de l'écosystème, les attentes vis-à-vis d'une gestion professionnelle et efficace ne cessent de croître. Les processus comptables et financiers ainsi que le contrôle de gestion de l'Association nécessitaient un niveau d'automatisation supérieur afin de continuer à traiter les demandes croissantes et les volumes importants tout en garantissant un niveau de qualité élevé.

Rétrospective

Depuis la migration vers le nouveau logiciel de comptabilité au début de l'année et les adaptations des processus, la transparence et la traçabilité n'ont cessé de s'améliorer. Nous disposons désormais de processus opérationnels allégés ainsi que d'informations de contrôle de gestion disponibles rapidement, qui simplifient le pilotage commercial de nos projets.

Le projet s'est achevé mi-2025. Les ajustements encore nécessaires en matière de présentation des comptes et de contrôle de gestion en vue d'un alignement sur la nouvelle stratégie ont été réalisés dans le cadre du projet stratégique «PS 2: opérationnalisation».

Remplacement du pare-feu de couche 7

Rétrospective

Début novembre 2025, la solution matérielle de pare-feu de couche 7 a été remplacée par une variante virtuelle, principalement en raison de l'expiration des licences et des coûts d'exploitation nettement inférieurs. Des améliorations mesurables ont en outre été constatées au niveau de la vitesse de traitement offerte par la solution virtuelle. Les futurs projets de renouvellement de l'infrastructure dans le domaine de la couche 7 seront associés à des coûts nettement moins élevés par rapport à l'ancienne solution matérielle.

Perspectives

L'actuelle solution matérielle de couche 7 restera en service à titre de solution de secours jusqu'au début du mois de février 2026; passée cette date, l'ancien environnement sera complètement mis hors service et démantelé.

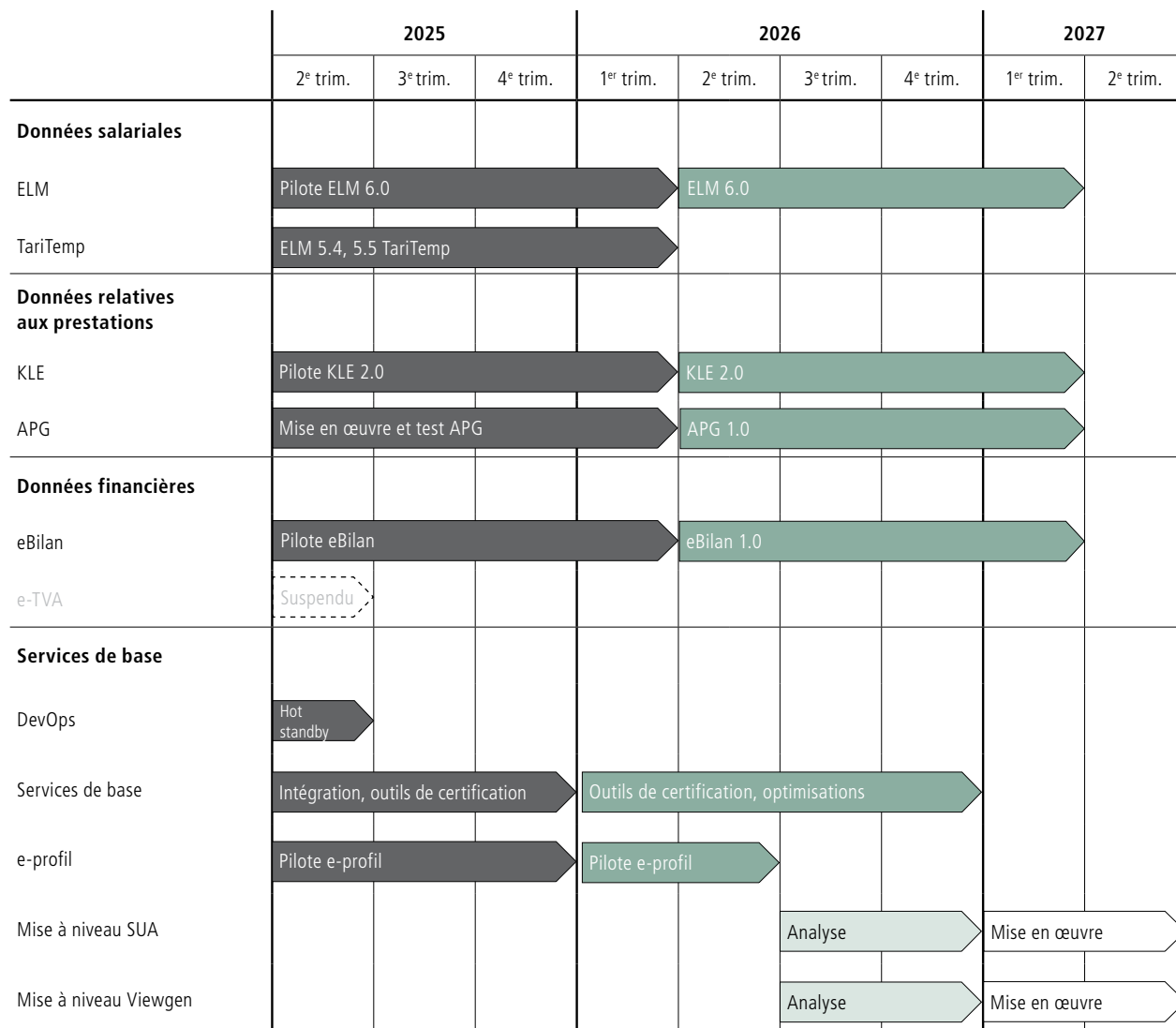
Mise à jour Odoo

Perspectives

L'Association Swissdec utilise, pour son propre site Internet ainsi que pour la comptabilité, la gestion des contacts, des événements et des sondages, un logiciel ERP actuellement exploité dans un environnement cloud externe. La version actuelle a déjà connu trois versions majeures, raison pour laquelle une mise à niveau complète du logiciel ERP est prévue en 2026. En outre, il sera examiné si une migration vers le fournisseur principal pourrait apporter une valeur ajoutée et réduire encore les coûts d'exploitation.

Portefeuille de projets de standardisation

Le portefeuille de projets du centre opérationnel Standardisation regroupe les projets visant à faire évoluer les normes Swissdec et les services de base. Le portefeuille de projets ci-dessous présente les projets réalisés au cours de la période sous revue ainsi que les activités prévues pour l'année suivante.



Une description de chaque projet figure dans les pages suivantes.

- Réalisé
- En cours
- Planifié
- En discussion

Services de base

Services de base

Avant-propos

Au cours des dernières années, le terme «Swissdec Exchange Plattform» ou «SEP» en abrégé a été utilisé pour désigner ce qui a trait au développement du répartiteur. Dans le cadre de l'introduction des nouveaux concepts et de la mise en œuvre des travaux visant à généraliser les modules dans le système Swissdec, un nouveau terme a été retenu pour désigner l'infrastructure de base de Swissdec. C'est la raison pour laquelle nous parlons dans le présent rapport annuel de «services de base» et continuerons à le faire à l'avenir.

Services de base

L'introduction des services de base a permis de disposer d'une infrastructure de base commune à l'ensemble des normes Swissdec. Les services de base englobent des modules pour les processus de transmission, l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA), un processus d'enregistrement, un concept de modification commun à l'ensemble des normes, l'outil de gestion de la qualité en tant qu'instrument de certification uniforme, ainsi que l'OpenProject en tant que plateforme de communication.

Le principal objectif des services de base est de réduire la charge de travail des concepteurs ERP participants, et donc le temps nécessaire à la mise sur le marché de nouvelles normes Swissdec. Cela passe par l'utilisation de modules identiques pour l'ensemble des normes en vue de la transmission et de l'application du protocole. Grâce à cette généralisation, un concepteur ERP peut faire certifier les services de base une fois pour toutes; dès lors, il sera techniquement en mesure de garantir une transmission uniforme pour l'ensemble des normes Swissdec.

Rétrospective

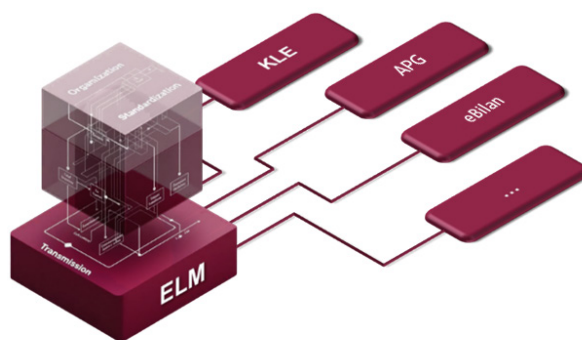
Les concepts des services de base ont été mis en œuvre pour la première fois par des partenaires informatiques du secteur fiscal et par des concepteurs ERP au cours des phases pilotes d'eBilan et de la version 6.0 d'ELM. Ces premières mises en œuvre et les réactions très positives reçues jusqu'à présent constituent pour Swissdec le jalon majeur que nous nous étions fixé comme objectif pour l'année 2025.

Du point de vue de la certification également, nous avons accompli un grand pas en avant et avons élaboré les premières versions des spécifications techniques pour la certification des services de base, que nous avons

validées avec différents concepteurs ERP. Par ailleurs, l'année 2025 a été entièrement placée sous le signe de la modernisation. L'introduction des services de base a été l'occasion de moderniser l'environnement Swissdec et de l'harmoniser autant que possible. C'est finalement en mars 2026 que les nouvelles versions majeures des normes Swissdec ont été publiées, marquant ainsi l'achèvement de la mise en place des services de base d'un point de vue spécialisé.

Perspectives

Notre principal objectif pour l'année 2026 est de mener à bien l'introduction des services de base d'un point de vue technique. En mai 2026, les outils de certification ainsi que le showcase pour l'ensemble des normes seront publiés, et en août, toutes les normes seront mises en production. Les premiers mois suivant la publication et les premiers mois de mise en production nous permettront d'acquérir de l'expérience avec la nouvelle base, de surmonter les obstacles et de transférer les normes ainsi que les services de base vers la maintenance.



Norme en matière de profil (e-profil)

Objectifs généraux

Une saisie correcte de paramètres essentiels dans le système ERP est indispensable pour que les entreprises puissent transmettre leurs données salariales et relatives aux prestations aux destinataires ad hoc via ELM. Les assurances, notamment, leur fournissent ces informations sous la forme d'un profil d'assurance. Avec l'introduction de la norme en matière de profil (e-profil), ce processus est entièrement numérisé.

Rétrospective

La phase pilote a été menée à bien avec deux concepteurs ERP et deux compagnies d'assurance, fournissant une base solide pour le passage à l'exploitation. La sécurité relative à la transmission des données est garantie en tout temps par l'utilisation de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA).

Perspectives

À l'avenir, la demande et la transmission des informations de profil s'effectueront intégralement dans les services de base, plus précisément lors du processus d'enregistrement à ELM 6.0, ce qui jette les bases d'une adoption rapide par le marché pour tous les concepteurs ERP et toutes les organisations destinataires.

Développement DevOps

Début avril 2025, l'infrastructure matérielle propre à Swissdec, gérée par le répartiteur Swissdec, a été remplacée avec succès par une solution d'Enterprise Service Cloud évolutive. L'exploitation est désormais assurée de manière redondante dans trois centres de données de Swisscom. L'environnement système en production, comprenant un cloud privé, un pare-feu applicatif et l'application du répartiteur Swissdec V2025.11, a fonctionné de manière stable sans aucune panne au cours de l'exercice.

La nouvelle infrastructure permet une adaptation flexible et conforme aux besoins des ressources du système, contribuant ainsi de manière significative à la réduction des coûts d'exploitation. Les tests de performance et de charge réalisés confirment l'efficacité de la solution et garantissent une grande fiabilité dans la planification de la phase critique de déclaration des salaires en janvier 2026.

Mise à niveau SUA

Objectifs généraux

L'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) sert à renforcer la sécurité de nos processus numériques bidirectionnels et ne cesse de gagner en importance. Les processus actuels d'onboarding entraînent une charge de travail supplémentaire pour le support dans les grandes entreprises et chez les agents fiduciaires, ainsi que des coûts supplémentaires liés à la délivrance des certificats pour Swissdec.

Dans le cadre de ce projet, la SUA doit faire l'objet d'un examen visant à identifier des améliorations stratégiques, opérationnelles et techniques afin de simplifier son utilisation par les entreprises et les agents fiduciaires, de décharger le support Swissdec et de réduire les coûts liés à la délivrance des certificats ainsi qu'à l'ensemble du processus. Il s'agit également d'examiner si le processus d'onboarding de la SUA peut être entièrement numérisé à l'avenir.

Perspectives

Dans une première étape, le potentiel d'optimisation organisationnel et technique du processus d'onboarding doit être examiné. Une analyse du marché doit montrer comment tirer profit des nouvelles offres et solutions. Nous évaluerons également la collaboration avec les autres participants et participantes du marché ainsi que le développement d'une infrastructure de confiance s'appuyant sur d'autres automatisations déjà réalisées. Dans un second temps, il s'agira de mettre en œuvre les optimisations et/ou un processus d'onboarding remanié.

Mise à niveau Viewgen

Objectifs généraux

Viewgen est un composant logiciel de Swissdec permettant aux concepteurs ERP de créer des rapports normés à partir de données XML (p. ex. certificats de salaires ou rapports LAA). Actuellement, plusieurs technologies et versions font l'objet d'un développement et d'une maintenance en parallèle – une situation qui engendre un surcroît de travail considérable pour Swissdec. L'état actuel de l'outil Viewgen est réévalué à la lumière des nouvelles exigences techniques et spécialisées dans le cadre de ce projet. L'objectif du projet est à la fois de réduire les charges de maintenance et d'étudier de nouveaux domaines d'application ou de nouvelles exigences et, si nécessaire, de les mettre en œuvre dans un second temps (p. ex. pour les normes KLE, APG ou e-profil).

Perspectives

Dans un premier temps, il s'agit d'élaborer les bases techniques et spécialisées. Des propositions de mise en œuvre seront ensuite élaborées sur la base des exigences formulées par les concepteurs ERP et les destinataires. Leur mise en œuvre effective est prévue dans un second temps.

Espace de données Salaires

ELM Next

Objectifs généraux

Le projet «ELM Next» comprend l'intégralité des exigences concernant la norme ELM, qui ont été posées par Swissdec et par les sections.

Rétrospective

Les objectifs fixés en matière d'infrastructure ELM ont pu être atteints en 2025. L'infrastructure de certification spécialisée ayant été modernisée et entièrement intégrée au showcase et à l'outil de gestion de la qualité, la certification sera plus compréhensible, harmonisée et moins coûteuse pour tous les acteurs concernés.

Perspectives

En 2026, nous mettrons l'accent sur l'introduction d'ELM 6.0. Aucun développement supplémentaire n'est prévu pour l'année à venir.

TariTemp

Le projet «TariTemp» vise à moderniser la tarification de la mise à disposition de personnel, qui est la deuxième branche la plus importante pour la Suva. La pratique actuelle, qui repose sur une évaluation des risques fondée uniquement sur deux parties d'entreprise définies grossièrement, ne reflète toutefois pas suffisamment la réalité des missions sur le terrain. Cela entraîne des distorsions de la concurrence, une absence de différenciation des risques réels et une transparence réduite pour toutes les parties concernées.

TariTemp instaure un modèle de tarification plus nuancé et plus précis, développé en étroite collaboration avec l'association des prestataires de services de l'emploi swissstaffing. La nouvelle solution repose essentiellement sur la déclaration de données à caractère personnel relatives aux missions:

- Masses salariales par personne et partie d'entreprise
- Codes de profession individuels / genres de profession ISCO
- Données relatives à la mission (nombre d'heures, taux horaire brut, activité, etc.)

Une telle solution permet de jeter les bases d'une tarification plus équitable et adaptée aux risques.

Rétrospective

En 2025, la mise en œuvre technique des nouvelles exigences en matière de tarification de la Suva a été au centre des préoccupations. Les versions mineures ELM 5.4 et ELM 5.5, publiées simultanément, ont permis de mettre en place les bases techniques nécessaires pour prendre en charge la nouvelle tarification destinée aux bailleurs de services. ELM 5.4 est conçue pour les entreprises de location de services multi-branches qui, à compter du 1^{er} janvier 2026, devront procéder à une facturation par mission et transmettre des données supplémentaires correspondantes. ELM 5.5 propose une mise en œuvre simplifiée pour les entreprises de location de services monobranches. La facturation reste basée sur les données personnelles, mais est complétée par les genres de professions ISCO ainsi que par le code de profession individuel au sein de la structure LAA existante.

Parallèlement, les bases spécialisées ont été davantage précisées et la logique de calcul a été affinée, notamment en ce qui concerne la gestion des parties d'entreprise variables, les scénarios de mission complexes et la répartition proportionnelle du salaire maximal. La communication concernant les cas particuliers, tels que les collaborateurs et collaboratrices internes relevant de la classe de risque 70C ou la gestion des sous-structures internes à l'entreprise, a également été améliorée afin de formuler clairement les déclarations obligatoires incombant aux concepteurs ERP et aux entreprises.

De plus, depuis mi-2025, la mise en place de l'infrastructure nécessaire a permis de fournir les preuves formelles de la bonne mise en œuvre, jetant ainsi les bases techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la mise en œuvre productive du nouveau modèle de tarification au 1^{er} janvier 2026. Ce lancement marque pour la branche de la mise à disposition du personnel l'application intégrale de la nouvelle réglementation, tant pour les entreprises multi-branches avec facturation par mission que pour les monobranches avec déclaration simplifiée de données personnelles.

Perspectives

En 2026, la priorité sera accordée à la mise en place du nouveau modèle de tarification. Swissdec accompagne les concepteurs ERP pendant cette phase, notamment en apportant des précisions techniques, en fournissant des informations complémentaires et en assurant si nécessaire une coordination continue. Parallèlement, une exploitation stable est mise en place afin de permettre un contrôle continu de la qualité des données. Les retours d'information de la branche sont recueillis et analysés de manière structurée afin d'obtenir une évaluation fiable des expériences de mise en œuvre.

Au cours de la première année, les retours reçus et les observations issues de la pratique feront l'objet d'une évaluation systématique. Les enseignements qui en seront tirés seront pris en compte dans le développement des domaines ELM concernés et dans la standardisation future.

TariTemp permet l'élaboration d'une norme de branche moderne, équitable et fondée sur des données, qui améliore durablement la tarification appliquée dans la mise à disposition de personnel et jette les bases d'une fixation des primes transparente et conforme aux risques.

Espace de données Prestations

Norme suisse en matière de prestations (KLE)

En 2025, notre objectif était d'élaborer la nouvelle version 2.0 de la norme KLE. Une vingtaine d'exigences ont été analysées et spécifiées. Même si la version 1.0 de la norme couvre déjà de nombreuses exigences, nous avons pu identifier d'autres potentiels d'amélioration. Malgré des délais très serrés, nous sommes parvenus à finaliser les nouvelles directives, à les traduire et à les soumettre à la procédure de consultation.

Les travaux ont été organisés de manière à ce que les nouvelles directives relatives à la version 2.0 de la norme KLE soient publiées à la fin du mois de mars 2026.

Norme Swissdec APG

Grâce à la norme APG, les entreprises peuvent gérer un autre processus d'indemnités journalières par le biais d'une norme Swissdec. En 2025, nous avons mis à la disposition des concepteurs ERP le projet de directives de la norme APG (version 1.0) ainsi que les cas tests correspondants afin de permettre les premières certifications dans les meilleurs délais. Après finalisation des directives fin 2025, la norme Swissdec APG a été officiellement publiée le 6 mars 2026 avec les autres versions majeures.

Les conditions sont réunies du côté des caisses de compensation pour l'introduction de la norme. Celles-ci se préparent à recevoir les données et prendront en charge cette norme au cours de l'année 2026.

Espace de données Finances

Le projet «e-TVA» n'est actuellement pas poursuivi, car l'Administration fédérale des contributions (AFC) n'envisage pas, à l'heure actuelle, de le mettre en œuvre par le truchement de Swissdec. Une réévaluation ultérieure demeure toutefois possible, dès que les bases stratégiques correspondantes auront été mises en place du côté de l'AFC.

L'année 2025 a donc été axée sur les données financières dans le contexte d'eBilan. Les travaux relatifs à la transmission électronique des comptes annuels aux administrations fiscales cantonales se sont poursuivis et constituent un élément central de la numérisation dans le domaine fiscal.

eBilan

Le projet «eBilan» a pour objectif de transmettre les comptes annuels des personnes morales aux administrations fiscales cantonales sous forme électronique et selon un format standardisé. S'appuyant sur des normes existantes telles que XBRL et eCH-0276, ce projet vise à harmoniser les processus de déclaration fiscale, à réduire les discontinuités entre les supports, à améliorer la qualité des données et à moderniser les échanges entre les entreprises, les concepteurs ERP et les autorités fiscales.

L'objectif stratégique consiste à instaurer un processus numérique harmonisé à l'échelle nationale, qui soit pleinement intégré à long terme à l'infrastructure Swissdec et qui réponde aux exigences de la stratégie informatique de la CSI.

Rétrospective

Les bases essentielles à la mise en place d'eBilan ont été établies en 2025. La publication de la taxonomie XBRL CH et de la norme eCH-0276 fournit désormais les éléments techniques essentiels nécessaires à la transmission numérique des comptes annuels. Les concepteurs ERP, les fournisseurs de solutions de déclaration et les autorités fiscales disposent ainsi, pour la première fois, d'un modèle de référence harmonisé et contraignant pour la transmission électronique des données financières.

La publication des normes a permis aux partenaires concernés de planifier leurs travaux de mise en œuvre de manière ciblée et de s'appuyer sur une base uniforme.

Plusieurs concepteurs ont déjà bien progressé dans leurs développements; l'entreprise KMS, qui a déjà achevé la mise en œuvre, est ainsi prête pour les prochaines étapes. Les autres concepteurs ERP prévoient de mettre leurs solutions à disposition d'ici la fin du deuxième trimestre 2026 afin de garantir un lancement coordonné de la phase pilote productive.

Grâce à ces avancées, une étape décisive a été franchie en 2025 vers la mise en place d'un processus de soumission numérique standardisé. Ces travaux constituent le fondement de la phase pilote et de la mise en service ultérieure d'eBilan.

Perspectives

En 2026, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de la phase pilote productive d'eBilan. Le processus de transmission numérique sera testé pour la première fois en conditions réelles sur la base des normes publiées et des travaux d'implémentation en cours chez les concepteurs ERP. Ces derniers prévoient de mettre leurs solutions en phase productive d'ici la fin du deuxième trimestre 2026 afin que l'essai pilote puisse être lancé en collaboration avec les administrations fiscales cantonales.

Swissdec accompagne étroitement les partenaires pendant cette phase et veille à la coordination des processus techniques, organisationnels et opérationnels. Les premières transmissions productives servent à valider le processus de bout en bout, à vérifier l'interopérabilité des systèmes et à tirer d'importants enseignements pour la poursuite de l'optimisation.

L'objectif pour 2026 est de mettre progressivement eBilan en exploitation productive et de jeter les bases d'une application à plus grande échelle dans les années à venir, ce qui apportera ainsi une contribution essentielle à la numérisation de la transmission des données financières en Suisse.

Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)

Normes, processus	Domaines												
	AVS	CAF	APG	LAA	LAAC	IJM	LPP	Certificat de salaire	Impôt à la source	Frontaliers	Statistiques	Bilan	IA
Services de base													
<ul style="list-style-type: none"> Services de base Authentification d'entreprises Swissdec (SUA) e-profil 	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	●
Données salariales													
Norme suisse en matière de salaire (ELM) <ul style="list-style-type: none"> Enregistrement Déclaration uniforme de salaires (ELM) Entrées, mutations, sorties (EMS) TariTemp (mise à disposition de personnel) 	■	■		■	■	■	■	■	■	■			
Données relatives aux prestations													
Norme suisse en matière de prestations (KLE) <ul style="list-style-type: none"> Enregistrement Processus de prestations intégré client (KLE) Norme Swissdec APG <ul style="list-style-type: none"> Déclaration de données salariales aux organes d'exécution 				■	■	■							
Données financières													
Norme eBilan <ul style="list-style-type: none"> Transmission des données de bilan à l'administration fiscale cantonale Impôt à la source <ul style="list-style-type: none"> Connexion à l'AFC 												■	●

■ En phase productive ▲ En cours ● En discussion

**Rapport annuel 2025
de l'Association Swissdec**

1.4.2025 – 31.3.2026

Swissdec

Fluhmattstrasse 1
6004 Lucerne